



Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3

Thomas Licart

► To cite this version:

Thomas Licart. Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3. Working Paper du Ceped #39, Centre Population et Développement. 2018, pp.30. hal-04158344

HAL Id: hal-04158344

<https://hal.science/hal-04158344>

Submitted on 11 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Centre Population
et Développement

WORKING **PAPER**

39

Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3

Thomas Licart

Contact Corresponding Author

Thomas Licart

licarthomas@hotmail.fr

Thomas Licart est titulaire d'un master de démographie obtenu à l'Université de Strasbourg et prépare une recherche doctorale sur les structures familiales en Inde.

Notes

Ce texte est une version révisée de deux chapitres du mémoire de deuxième année en Master de Démographie de Thomas Licart, intitulé *The Household Structure in India : Between Socioeconomic Factors and Spatial Patterns*, soutenu à l'Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg, et réalisé sous la direction de Didier Breton (Université de Strasbourg), Christophe Z. Guilmoto (Ceped), et Solène Lardoux (Université de Montréal). Cette version a été relue par Christophe Z. Guilmoto, Louise Rolland (Ined) et Elise Rubion (ARS Bretagne).

Citation recommandée Recommended citation

Licart T, « Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3 », *Working Paper du Ceped*, n°39, Ceped (UMR 196 Université Paris Descartes IRD), Paris, Mai 2018.

Available at <http://www.cephed.org/wp>

Ceped Centre Population et Développement

UMR 196 Université Paris Descartes IRD

45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS, France

<http://www.cephed.org/> • contact@cephed.org

Les Working Papers du Ceped constituent des **documents de travail** portant sur des recherches menées par des chercheurs du Ceped ou associés. Rédigés pour une diffusion rapide, ces papiers n'ont pas été formellement relus et édités. Certaines versions de ces documents de travail peuvent être soumises à une revue à comité de lecture. **Les droits d'auteur sont détenus par les auteurs.**

Ceped Working Papers are **working papers** on current research conducted by Ceped-affiliated researchers. Written for timely dissemination, these papers have not been formally edited or peer reviewed. Versions of these working papers are sometimes submitted for publication in peer-reviewed journals. **Copyrights are held by the authors.**

Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3

Thomas Licart^a

Résumé

L'Inde est connue pour la diversité de ses formes familiales, allant de la famille nucléaire à la famille indivise jusqu'à des exemples de polyandrie, de polygynie ou de systèmes matrilineaires. Pourtant, les études des années 1960 sur la structure des ménages, qui est au cœur du système familial, n'ont reçu que peu d'échos récents dans la littérature scientifique. Cet article propose une présentation méthodologique de l'étude de la structure des ménages en Inde. Il présente en premier lieu certaines sources de données disponibles pour une telle étude, dont l'enquête DLHS-3 jusqu'alors peu utilisée. Il met ensuite en place une typologie des ménages basée sur la notion de noyau nucléaire. La confrontation des données avec celles des recensements et des enquêtes NFHS permet de conclure que l'enquête DLHS-3 représente une source de données fiable pour étudier la structure des ménages.

Mots-clés

Inde, Structure des ménages, DLHS, famille, recensement

INTRODUCTION

La famille constitue avec la caste l'institution centrale dans la société indienne. Comme structure sociale, elle est un vecteur de valeurs, croyances et normes qui gouverne les relations qu'entretiennent ses membres (Singer, 1968 ; Bhasin, 2016). Malgré l'existence d'autres institutions sociales fortes comme la religion ou la caste, la famille serait la plus structurante et déterminante dans les mécanismes de reproduction sociale (Béteille, 1993). Les membres d'une même famille seraient ainsi plus enclins à placer leurs intérêts individuels derrière l'intérêt familial. Cette importance du devoir familial pourrait prendre ses racines dans le modèle de la famille indivise (*joint family* en anglais), profondément ancré dans l'imaginaire collectif (Gould, 1968), devenu un champ d'études important en anthropologie à partir des années 1950. Les études se sont en premier lieu concentrées à définir la famille indivise et d'en décrire ses principales caractéristiques. En 1956, Karve définissait la famille indivise comme « *un groupe qui vit généralement sous le même toit, qui partage la nourriture, détient une propriété commune, participe aux célébrations familiales et qui est apparenté* » (cité par Kolenda, 1968).

La famille indivise idéale est patriarcale. L'homme le plus âgé exerce l'autorité patrifiliative

– les biens et ressources se transmettant de père en fils – et patrilocale – les femmes décohabitent de leur foyer parental pour aller vivre chez leur belle-famille (Breton, 2013). La famille joue plusieurs rôles. En premier lieu, elle joue un rôle culturel et religieux, car un certain nombre de rituels hindous revient à ses membres et en particulier aux hommes. Elle possède aussi un avantage économique en étant une source essentielle de soutien financier, de main d'œuvre pour le travail agricole et d'économie d'échelle (Meenakshi and Ray, 2002). Un contrat intergénérationnel tacite gouvernerait la famille indivise (Wadley and Derr, 1993). Il implique notamment une solidarité des enfants envers leurs parents vieillissants. Dans un pays où le système des retraites est largement inexistant, les enfants constituent une ressource cruciale pour la survie des parents (Guntapalli and Pallikadavath, 2014). En retour, les parents se doivent de trouver un(e) conjoint(e) à leur enfant et la mère doit former ses belles-filles à devenir de « bonnes épouses » et de futures mères (Blake and Davis, 1958).

La richesse de travaux anthropologiques sur la famille indienne ne s'est pas accompagnée de travaux démographiques à une échelle macroscopique. La famille en démographie est un domaine peu exploré en comparaison des champs classiques que sont la mortalité, la natalité ou les

^a Université de Strasbourg, France.

mouvements migratoires (Bongaarts, 2001). Cela est peut-être dû à la difficulté d'appréhender son aspect multidimensionnel, regroupant à la fois ménage, système de parenté et histoire généalogique. Le démographe doit souvent se contenter de l'aborder sous le premier angle, selon lequel la famille et le ménage ne font qu'un. La structure familiale examinée dans les travaux sur l'Inde se réfère ainsi généralement aux différents modes de résidence. Bien qu'une famille puisse se révéler plus large que celui-ci, le ménage constitue « *une unité fondamentale de la vie de famille en Inde* » (Shah, 2005). Il est en effet un des principaux espaces de socialisation et étudier sa structure c'est étudier dans quel environnement pourra s'épanouir chacun de ses membres. Le ménage résidentiel est une entité importante, notamment en matière d'analyse de changement social comme le rappelle Murdoch (cité par Madan, 1993) :

« Le mode de résidence est normalement le premier aspect d'un système social à connaître une modification dans le processus de changement d'un modèle d'équilibre relativement stable à un autre, le dernier aspect à changer étant la terminologie du système de parenté. »

L'importance de la structure des ménages dans toute société, et encore plus en Inde avec le modèle spécifique de la famille indivise, semble contredite par le relatif manque d'études quantitatives à grande échelle. Ce document se veut comme une introduction méthodologique à l'étude de la structure des ménages en Inde. Nous y présenterons des outils d'analyse et discuterons de leur fiabilité. Nous chercherons notamment à répondre à la question suivante : peut-on étudier la diversité de la structure de ménages en Inde à partir des grandes enquêtes existantes et comment doit-on le faire ?

Nous verrons dans un premier temps que le manque d'études sur la structure des ménages ne peut être mis sur le compte d'un manque de données. Nous nous attarderons sur l'enquête DLHS-3, jusqu'alors peu utilisée par les études sociodémographiques. Dans un second temps, nous présenterons une étape obligatoire pour une étude sur la structure des ménages, la construction d'une classification. Notre approche sera fondée sur la

notion de noyau nucléaire. Compte tenu de la rareté des études de ce type, la troisième partie examinera plus longuement la fiabilité des enquêtes pour une étude de la structure des ménages en Inde en procédant par des comparaisons historiques et géographiques. La dernière partie de ce document présentera de premiers résultats généraux de cette étude statistique. Mais nous soulignerons aussi les limites de cet exercice et les pistes à suivre, notamment pour saisir la structure des ménages dans leur aspect dynamique.

QUELLES SOURCES DE DONNÉES SUR LES MÉNAGES EN INDE ?

L'Inde possède un patrimoine singulier en matière de données démographiques au regard d'autres pays en développement, lequel tient en particulier à son mode de gestion durant la période coloniale. L'administration britannique demanda en effet à ses gouvernements provinciaux de rassembler une large palette d'informations sociales et géographiques (économiques, linguistiques, ethnographiques, archéologiques, topographiques, etc.) dès le début du XIX^e siècle. Ces besoins administratifs incluaient notamment des éléments statistiques sur la population à produire dans les rapports annuels. La compilation de ses rapports aboutit en 1869 au premier résumé statistique de l'Inde britannique (*Statistical Abstract of British India*) et elle se concrétisa par les efforts pour conduire le premier recensement moderne de l'Inde en 1871-72 — inaugurant ainsi une tradition d'enquêtes démographiques décennales qui s'est poursuivie jusqu'à 2011.

L'indépendance en 1947 n'a fait que renforcer ce besoin en données statistiques afin de faire face aux enjeux majeurs de développement qu'attendait le pays. Tout en conservant une approche fédérale dans la collecte de données, une organisation centrale de la statistique (*Central Statistical Organisation* ou CSO) vit le jour en 1949 pour fixer une ligne directrice de ces politiques (Smith and al., 2007). Sous son impulsion, le nombre de grandes enquêtes augmenta rapidement, illustré par exemple par la création dès 1950 de l'enquête NSS (*National Sample Survey*) qui fit à l'époque figure d'exemple dans le domaine des grandes enquêtes (Banerjee and al, 2017). Cette enquête est toujours réalisée de nos jours, ayant connu plus de

70 vagues différentes, même si la méthodologie d'enquête est vieillissante (Smith and al. 2007).

Recensement

Le premier recensement s'est déroulé en 1871-72 et a été reconduit depuis tous les dix ans sans interruption. Sa réalisation est une opération gigantesque où des renseignements sur plus d'un milliard de personnes doivent être collectés, dans un délai ne dépassant pas le mois, avec un réseau de transport encore perfectible et certaines régions, notamment montagneuses, difficiles d'accès. Si les données du recensement demeurent dans l'ensemble fiables (Unisa and al, 2015), une telle entreprise ne peut se dérouler sans de multiples types d'erreurs durant la collecte dont la source tient sans doute à la formation insuffisante des agents recenseurs. Compte tenu du besoin important en agents recenseurs (plus de 3 millions lors du recensement de 2011), ceux-ci comprennent peu d'enquêteurs professionnels à plein temps, et sont au contraire généralement issus du personnel éducatif (Smith and al., 2007). La qualité des données diffère selon les États, en raison des disparités de développement ou parfois pour des raisons politiques (Unisa and al., 2015). Ainsi en 2011, les estimations de la population du Nagaland furent douteuses (Agrawal and Premji, 2012) et le nombre d'enfants a été probablement manipulé au Jammu-et-Cachemire (Guilmoto and Rajan, 2013).

Le recensement indien ne contribue malheureusement pas au partage des microdonnées impulsé par l'initiative d'IPUMS (*Integrated Public Use Microdata Series*). Il n'est donc pas possible de travailler sur un échantillon du recensement indien à l'échelle de l'individu ou des ménages. Les données disponibles sont agrégées et communiquées sous forme de tableaux publiés par les recensements, filtrés selon les priorités économiques ou leur degré de sensibilité politique – notamment quand il s'agit de la religion et des castes (Gill, 2007). Pour l'étude des ménages, on doit se contenter de données sur la taille des ménages à l'échelle du district et sur le type de ménage à l'échelle de l'État.

Le recensement a également servi de base de sondage pour la construction des grandes enquêtes portant sur l'ensemble du pays. Parmi celles-ci, deux enquêtes de santé se démarquent

par leur facilité d'accès, gratuitement par le site de l'IIPS (*International Institute for Population Sciences*), et la taille de leurs échantillons, dépassant les centaines de milliers d'individus : le *National Family Health Survey* (NFHS) et le *District Level Household Survey* (DLHS). Nous allons en faire une brève présentation dans la section suivante.

National Family Health Survey (NFHS)

Les vagues de l'enquête NFHS sont les plus utilisées par les chercheurs en santé et sciences sociales sur l'Inde. Quatre vagues ont été menées en 1992-1993, 1998-1999, 2006-2007 et 2014-2015. Commandée par le ministère de la Santé, pilotée par l'IIPS de Mumbai, cette enquête a pour objectif de fournir des données générales sur la santé de la population et le bien-être des familles ainsi que de renseigner sur les niveaux de fécondité, nuptialité, mortalité et l'utilisation des outils du planning familial. Bien que n'étant pas la première enquête du genre en Inde, elle s'est démarquée par son échantillon important ainsi que l'efficacité de sa mise en œuvre et de son traitement (Mari Bhat and Zavier, 1999).

Le NFHS correspond pour l'Inde aux Enquêtes Démographiques et de Santé (*Demographic Health Survey* ou DHS), soutenues par l'USAID (*United States Agency International Development*) et réalisées dans d'autres pays en développement. Cette enquête bénéficie ainsi d'une grande visibilité, facilité d'accès et d'utilisation qui lui vaut d'être bien plus exploitée par les chercheurs que l'enquête DLHS décrite plus bas, en dépit de leurs multiples points communs. Les trois premières vagues de chaque enquête NFHS ont donné lieu à non moins de 337 publications utilisant leurs données contre seulement 48 publications dérivées des enquêtes DLHS (Dandona and al. 2016).

DISTRICT LEVEL HOUSEHOLD SURVEY (DLHS)

Moins utilisée, l'enquête DLHS présente pourtant de nombreux avantages par rapport au NFHS, à commencer par la taille de son échantillon bien plus importante (3 780 000 individus pour DLHS-3 contre 515 000 pour NFHS-3) et par sa représentativité à l'échelle du district. Le NFHS se contente au contraire de l'échelle de l'État, même si la plus récente vague du NFHS-4 va désormais pallier

cette limite.¹ L'évaluation de la qualité des données dans DLHS-3 aura une attention particulière dans cet article de par ces qualités ainsi que sa faible exploitation par les chercheurs.

DLHS est une série d'enquêtes menées également par l'IIPS. Ces enquêtes ont pour but de combler le manque de données pour planifier, conduire et évaluer le programme gouvernemental *Reproductive and Child Health* mis en place à l'échelle du district. Ce programme vise à assurer la qualité des services, matériaux et infrastructures médicaux afin d'améliorer la santé maternelle et infantile. Les objectifs principaux des enquêtes DLHS sont notamment (IIPS, 2010 a) :

- Analyser les moyens médicaux et de santé dans le domaine de la santé reproductive, maternelle et de l'enfance.
- Évaluer l'utilisation et la connaissance du planning familial et des services de santé ainsi que l'accessibilité et disponibilité pour toutes les personnes concernées.

Quatre vagues de l'enquête ont été menées jusqu'à présent. La première s'est déroulée en 1998-1999, la seconde en 2002-2004, la troisième en 2007-2008 et la quatrième en 2012-2013. Cette dernière est cependant la seule à ne pas porter sur l'ensemble du territoire puisqu'elle ne couvre que 21 des 36 États et Territoires d'Unions d'Inde. Les États les moins développés ainsi que l'Assam ont été couverts par l'enquête *Annual Health Survey* en 2011-2012-une des plus grandes enquêtes sur la santé du monde concernant plus de 4 millions de ménages – et n'ont donc pas été enquêtés lors de DLHS-4, ce qui crée un problème insurmontable de couverture géographique.² De la sorte, jusqu'à la parution très récente des données de NFHS-4 début 2018, la troisième vague de DLHS était la dernière enquête individuelle démographique couvrant toute l'Inde et représentative à l'échelle du district. Sa proximité dans le temps avec l'enquête NFHS-3 va permettre d'évaluer la qualité de cette enquête pour l'étude de la structure des ménages.

L'enquête DLHS-3 a interrogé 720 320 ménages. La base de données dénombre plus de 3 750 000 individus répartis dans les 601 districts des 34 États et territoires d'Unions du pays, à l'exception du Nagaland–État peu peuplé à l'échelle indienne avec 2 millions d'habitants. Dans chaque district, l'enquête DLHS-3 a interrogé 1000, 1200 ou 1500 ménages. L'enquête est constituée de cinq questionnaires bilingues (en anglais et dans la langue locale de la zone enquêtée). Ils portent sur les ménages, les femmes de 15 à 49 ans ayant déjà été mariées, les femmes de 18 à 24 ans n'ayant jamais été mariées, les villages, et les équipements et services de santé. Seul le premier module a été utilisé dans le cadre de cette étude. N'importe quel membre adulte résidant habituel du ménage peut être interrogé pour répondre aux questions de ce module. Il regroupe diverses informations démographiques et socioéconomiques de chaque résident habituel, présent ou non, et visiteur du ménage, ainsi que sur la localisation géographique (rural/urbain, district) et les conditions de vie (habitat, biens durables possédés, etc.) de chaque ménage.

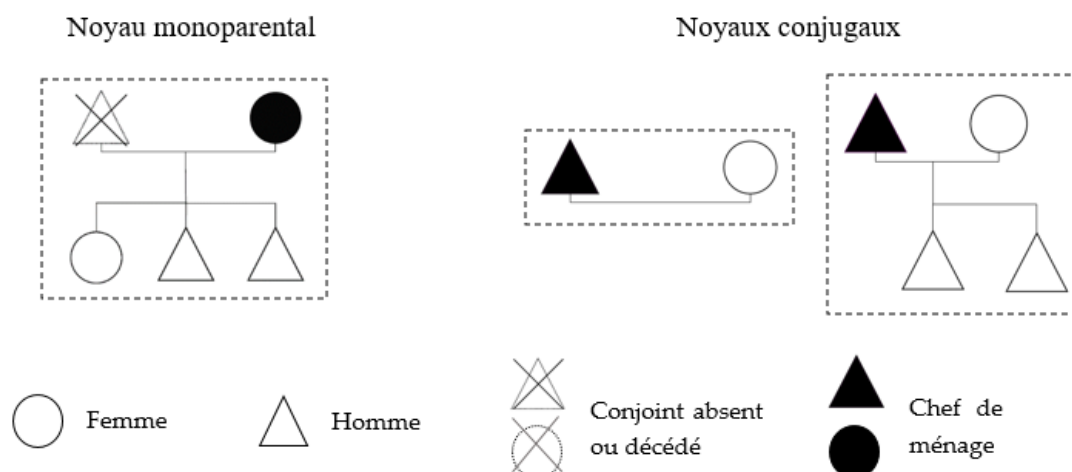
QUELLE CLASSIFICATION DES MÉNAGES ?

Aucun consensus fort n'existe sur une unique classification des ménages à adopter dans les travaux sur l'Inde. En 1968, Kolenda a réalisé une comparaison de vingt-six études sur la structure des ménages indiens durant les années 1950 et 1960. Vingt-cinq de ces études faisaient la différence entre les ménages nucléaires et non nucléaires, seize entre ce qu'elle a appelé les ménages « *lineal joint* » (présence de seulement un fils marié dans le ménage parental) et « *collateral joint* » (plusieurs frères mariés cohabitants), et seulement six distinguaient les ménages monoparentaux. Cependant, aucun d'entre eux n'adoptait exactement la même typologie. Plusieurs études sur la structure des ménages se contentent de différencier ménages nucléaires et ménages complexes, ce qui représente une grande simplification de la réalité familiale indienne.

¹ Notre travail a été réalisé avant la mise en ligne des microdonnées du NFHS-4 en janvier 2018. Nous ne traiterons donc pas directement de cette dernière enquête.

² On notera en outre que les résultats de l'enquête DLHS-4 au Gujarat et au Jammu-Cachemire ont été rejetés pour des raisons de qualité des données.

Figure 1. Illustration des trois formes de noyaux nucléaires



Dans la base de données de DLHS-3, un premier relevé suggère qu'il existe non moins de 800 combinaisons différentes de type de ménage³. L'impossibilité d'étudier simultanément des centaines de types de ménages rend nécessaire l'utilisation d'une reclassification, mais il semble acquis qu'une classification trop grossière manquerait à capturer l'extrême diversité de la structure des ménages indiens.

La notion de noyau nucléaire

L'approche utilisée ici pour regrouper les ménages est en partie inspirée par l'approche de Peter Laslett (1972). Ce dernier l'a appliquée en démographie historique sur les ménages anglais du XVIII^e siècle. Il y utilisait notamment la notion de *Conjugal Family Unit*. Une approche similaire est préconisée par les Nations Unies sous le terme *Family Nucleus* (UN, 2008). Dans ce texte, nous utiliserons le terme de « noyau nucléaire ». Un noyau nucléaire représente toutes les formes de ménages correspondant à une famille nucléaire, soit un couple marié avec ou sans enfant(s) que l'on appellera « noyau conjugal » ou un parent vivant seul avec ses enfants que l'on appellera alors « noyau monoparental ». Ces différentes configurations de noyaux nucléaires sont illustrées sur la Figure 1.

Nous nous intéressons plus particulièrement à certains noyaux nucléaires en fonction de leur lien avec le chef de ménage. Nous retiendrons en effet les noyaux dont l'un des parents ou le membre d'un couple marié est le chef de ménage, un de ses parents, un de ses enfants ou un de ses germains. Un noyau nucléaire peut ainsi relever de trois générations différentes : la première génération la plus âgée est formée par les parents du chef de ménage, la seconde par le chef de ménages ou ses frères et sœurs, et la troisième formée par ses enfants. Les noyaux nucléaires dont un des parents est un neveu, un petit-enfant, un cousin du chef de ménage ou toute autre personne non apparentée ne seront pas retenus dans notre analyse, mais il s'agit en vérité de cas très rares.

Comme il est souvent la règle, les liens familiaux repérés pour les individus sont exclusivement définis par rapport au chef de ménage. Une femme peut ainsi être identifiée comme « belle-fille », mais rien ne désigne de manière systématique de quels fils du chef de ménage elle peut être l'épouse. On utilise alors l'ordre dans la liste des membres pour recomposer la parenté. La séquence classique est la suivante dans le cas des noyaux conjugaux ou monoparentaux : individu-conjoint-enfant et individu-enfant. On peut également recourir à l'examen du nombre de paires

³ Combinaison des différentes modalités de la variable décrivant la relation qu'entretient chaque membre avec le chef de ménage : chef de ménage, épouse (x), enfants, petits-enfants, belles (beaux) — filles (fils), frère/sœur, belle

(beaux) — sœurs (frères), nièce (neveux), autre membre de la famille, autre non-membre de la famille

« fils/belles-filles », « filles/beaux-fils », « frères/belles-sœurs », ou encore « sœurs/beaux-frères mariés ». Ainsi s'il y a trois fils mariés et seulement deux belles-filles, on ne comptera que deux noyaux conjugaux.

Le principal problème de cette démarche réside des cas de polygamie. Ceux-ci ne seront pas ici pris en compte. Le biais de surestimation qui en résulte devrait être modeste étant donné que, selon NFHS-3, seuls 2 % des épouses déclarent que leur mari a au moins une autre épouse et que les cas de cohabitations de coépouses sont rares.⁴

Les noyaux monoparentaux sont plus difficiles à identifier. Nous ne savons pas en effet de quels enfants ou frères/sœurs sont les petits-enfants ou neveux/nièces présents dans le ménage. En cas de présence d'un parent potentiel sans époux⁵, on utilise l'ordre d'apparition dans la base de données pour déterminer la présence ou non d'un noyau monoparental. Celle-ci est normalement organisée de telle sorte à refléter les liens de parenté au sein du ménage comme indiqué précédemment. Prenons l'exemple d'un ménage dont les membres apparaissent dans l'ordre suivant : chef de ménage, épouse, fils, belle-fille, petit-enfant, petit-enfant, fils, petit-enfant. Dans ce cas, on identifiera deux noyaux conjugaux (le premier couple suivi de la famille du fils aîné) et un noyau monoparental (le fils cadet et son enfant).

Classification des ménages utilisée

La classification des ménages sera réalisée en fonction du nombre, du type et de la génération des noyaux nucléaires ainsi que de la présence ou non de personnes hors noyau. Les personnes n'entretenant aucune relation familiale avec le chef de ménage (souvent le personnel logé) ne sont pas prises en compte. Les noyaux nucléaires sont exclusifs les uns des autres. On accordera la priorité aux noyaux nucléaires de plus jeunes générations. Ainsi dans le cas où un homme marié vit avec sa femme et sa mère veuve, seul le noyau conjugal qu'il forme avec son épouse sera compté. Sa mère

sera donc considérée comme une personne extérieure au noyau nucléaire conjugal.

Notre classification distingue quatre grands types de ménages. Ces derniers peuvent être ensuite subdivisés en différents sous-groupes.

Les ménages non nucléaires

Il s'agit des ménages dépourvus de noyau nucléaire, qui regroupent les personnes isolées et les ménages isolés élargis. Il s'agit des ménages formés de personnes seules ou de membres non directement apparentés, c'est-à-dire dont les membres n'entretiennent aucune relation conjugale ou filiale directe entre eux. Il contient par exemple, comme ci-dessous, des ménages de frères non mariés accompagnés d'une personne non apparentée.

Les ménages mononucléaires

Il s'agit des ménages ne comptant qu'un seul noyau nucléaire, conjugal ou monoparental. Il regroupe le ménage monoparental, le ménage nucléaire et le ménage nucléaire élargi. Le premier type est constitué uniquement d'un parent et ses enfants (c.-à-d. un noyau monoparental) alors que le second regroupe les couples mariés avec ou sans enfants (c.-à-d. un noyau conjugal). Enfin la dernière catégorie contient un noyau monoparental ou conjugal auquel s'ajoute une personne n'entretenant aucun lien direct de filiation ascendante ou descendante, ou de conjugalité avec un autre membre.

Les ménages souches

Il s'agit des ménages avec des extensions uniquement ascendantes ou descendantes. En d'autres termes, ces ménages ont au moins deux noyaux nucléaires, mais aucun n'est de la même génération. Il contient les ménages souches classiques et élargis. Les premiers correspondent à la famille souche classique avec la présence des parents, d'un unique enfant marié, son conjoint et d'éventuels petits-enfants, mariés ou non.

⁴ Le biais de surestimation du nombre de noyaux nucléaires correspond en effet à la situation dans laquelle plusieurs épouses résident dans le même ménage ainsi qu'un frère sans épouse. Il s'agit de cas fort peu fréquents.

⁵ C'est le cas des familles dont le nombre de petits-enfants, neveux et le nombre d'enfants/beaux-enfants, frères/sœurs/beaux-frères/belles-sœurs dépassent celui des noyaux conjugaux.

Figure 2. Exemples de ménages non nucléaires

Personne seule



Isolé élargi



Figure 3. Exemples de ménages nucléaires élargis

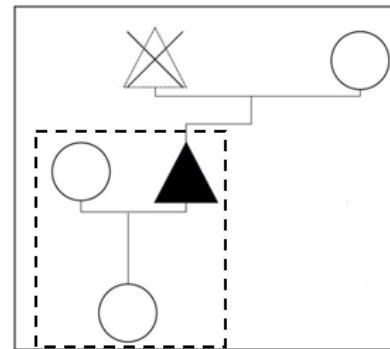
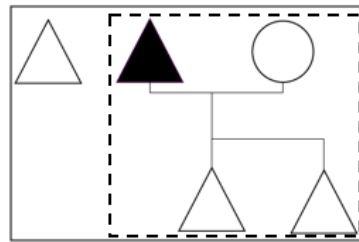
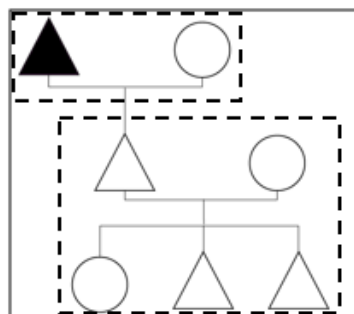


Figure 4. Exemples de ménages souches

Souche classique



Souche élargi

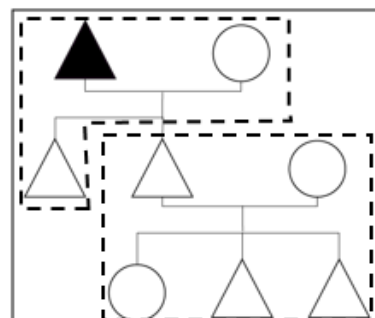
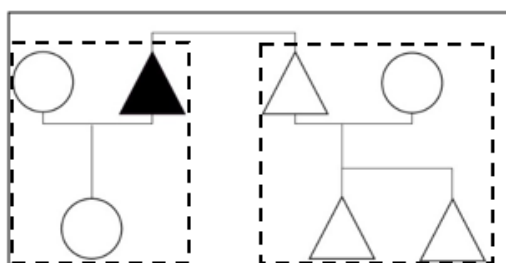
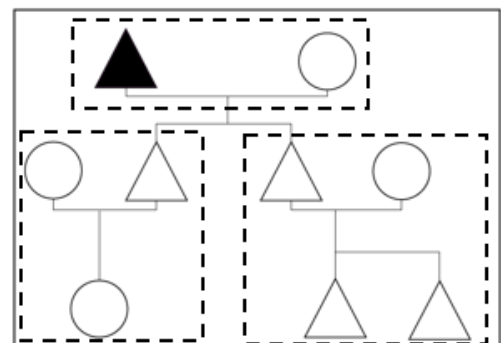


Figure 5. Exemple de ménages indivis classiques

Indivis incomplet



Indivis complet



Les ménages souches élargis autorisent la présence d'autres enfants ou de toute autre personne, à condition qu'ils ne forment pas un noyau nucléaire. La famille souche exclut en effet la présence de deux enfants mariés (avec conjoints ou enfants) au sein d'un même ménage.

Les ménages indivis classiques

Il s'agit des ménages avec extensions latérales. Ces ménages ont pour au moins une génération plus d'un noyau nucléaire. Le cas le plus typique est en Inde celui d'une famille dont le chef de ménage vit avec deux fils mariés avec épouses ou enfants. Ce type regroupe plus précisément deux sous-catégories, les ménages indivis incomplets et les ménages indivis complets. Dans le premier, on aura seulement des noyaux nucléaires de même génération alors que dans le second type, on observe la présence de ménages conjugaux de différentes générations. Ce dernier type correspond en Inde au modèle de la famille indivise (*joint family*).

Notons que les termes parents, enfants, petits-enfants, époux utilisés pour les définitions ci-dessus ne se réfèrent pas à la relation avec le chef de ménage. Un chef de ménage peut parfaitement être un enfant, un parent ou un frère/sœur d'un autre membre du ménage. Ainsi, un chef de ménage vivant avec son épouse, son fils marié et sa belle-fille sera classé dans la même catégorie de ménage qu'un chef de ménage vivant avec son épouse et ses deux parents.

Nous utiliserons le terme de ménage « multi-nucléaire » pour dénommer les ménages appartenant aux catégories souches ou indivises classiques. Ces ménages sont parfois identifiés comme des familles indivises dans d'autres études, mais ce terme a connu une définition très fluctuante selon les époques et les auteurs, et nous souhaitons également en limiter le contenu à la cohabitation de deux personnes mariées relevant

de la même génération⁶. Le terme multinucléaire reflète en outre parfaitement la logique de construction de cette typologie. Elle distingue en effet la forme de ménage la plus prisée par la norme familiale indienne (ménage indivis classique ou *joint family*) de celle des ménages souches où seul un des enfants cohabite avec ses parents après son mariage. Cette distinction va permettre une meilleure appréhension de la dynamique des ménages.

Limites de la classification

Même si cette classification demeure assez large et distingue neuf types de ménages différents, chaque classe peut regrouper des ménages de composition parfois distincte. Le cas le plus significatif est celui des « ménages nucléaires élargis ». Il s'agit d'un type de ménage ne contenant qu'un unique noyau nucléaire, mais auquel une autre personne peut être rattachée (typiquement un parent vivant seul). Ce type pouvait tout aussi bien être considéré comme un ménage complexe, notamment quand deux voire trois générations y cohabitent. Deux tiers de ces ménages comprennent en effet un parent seul vivant avec le noyau nucléaire d'un fils marié avec épouse ou enfants. Une grande partie du tiers restant est constituée d'un frère ou une sœur (sans conjoint ni enfant) du chef de ménage rattaché au noyau de ce dernier. Il s'agit, on en conviendra, de deux situations relativement différentes, notamment en raison du statut de la figure parentale en Inde. Ces deux structures renvoient en particulier à des systèmes de solidarité familiale verticaux (avec les ascendants) ou au contraire horizontaux (avec les germains).

La considération d'un noyau monoparental comme un noyau nucléaire à part entière apparaît au regard de la littérature comme un des points les plus divergents d'une classification à l'autre. Elle diffère notamment de celle appliquée par Niranjana et al. à partir de NFHS-1 et NFHS-2 sur l'ensemble

⁶ La définition de famille indivise (*joint family*) dans la littérature s'est modifiée au cours du temps. À l'origine, le terme est tiré de textes hindous sacrés et législatifs (notamment le *Mitākṣarā* au XII^e siècle) qui régissaient le partage des biens selon la lignée patrilinéaire, sans notion d'unité résidentielle ni de statut matrimonial. Ainsi une femme veuve vivant avec son fils non marié pouvait constituer une famille indivise. La confusion entre famille et

ménage s'est peu à peu installée auprès des chercheurs. La famille indivise correspond désormais aux ménages où parents et fils mariés – un ou deux minimum selon les auteurs – résident ensemble (Kolenda, 1968 ; Shah, 1968 & 1973 ; D'Cruz & Bharat, 2001).

du territoire indien (Niranjan and Rao, 1998; Niranjan and Roy, 2005). Ces derniers ne considèrent en effet que les noyaux conjugaux. Nous prenons au contraire le parti de rester dans la lignée des articles plus classiques et généralistes sur la structure des ménages. De notre point de vue, des parents vivant avec une belle-fille et leurs petits-enfants, mais avec l'absence du fils (pour raison de migration ou de décès par exemple) s'approchent davantage d'un ménage souche classique que d'un ménage nucléaire élargi. Cependant, les deux approches ont leur justification. Notons pour finir que ce choix classificatoire ne modifie pas significativement les résultats obtenus ici.

Un autre choix suivi ici qui peut être discuté est que notre classification ne tient pas compte du statut du membre ou de son genre pour définir le type de ménage. Ainsi, un chef de ménage vivant avec son épouse et ses parents sera considéré comme identique en termes de type de ménage au chef de ménage et son épouse vivant avec leur fils marié et son épouse. De la même façon, un ménage dont le chef est un homme qui vit avec son père sera classé dans la même catégorie que celui d'une femme chef de ménage cohabitant avec son père. Ces situations données en illustration se réfèrent à des relations intraménages et à des configurations de parentés qui sont souvent extrêmement différentes—le dernier exemple cité correspond à une cohabitation matrilocale assez rare en Inde. Nous mettons ici la structure en avant, à travers une classification qui peut paraître mécanique, mais qui permet de limiter le nombre de types de ménage pour une première étude démographique à grande échelle. Une étude plus détaillée devra par exemple désagréger certaines formes de noyaux élargis et faire apparaître les dispositifs singuliers avec des femmes chefs de ménages et des cohabitations matrilineaires, formes rencontrées en certaines régions du pays comme le Meghalaya ou les îles Lakshadweep.

Les autres limites de notre classification tiennent principalement à la nature des données employées. L'impossibilité de connaître la relation entre différents membres d'un même ménage, à l'exclusion du chef, nous interdit d'explorer plus en profondeur les noyaux nucléaires. Ce manque d'information peut également être à l'origine d'une possible sous-estimation du nombre total de noyaux nucléaires.

UTILISER DLHS-3 POUR ÉTUDIER LA STRUCTURE DES MÉNAGES

Pour évaluer la qualité des données de DLHS-3, nous disposons de données issues de deux autres sources : le recensement et les enquêtes NFHS. Pour la première, il s'agit principalement de données issues de tables agrégées des recensements de 2001 et 2011. Pour NFHS, il s'agit des résultats tirés des études de Niranjan et al. (1998, 2005) concernant les deux premières vagues ainsi que des données brutes de la troisième qui se déroule à une période similaire à celle du DLHS-3 (2005-2006).

Continuité dans les définitions

Afin de mener à bien une comparaison d'études différentes sur la structure des ménages, il faut en premier lieu s'assurer que chaque enquête utilise une définition identique ou semblable de ce qu'est un ménage et de qui appartient à ce ménage. En premier lieu, notons que nous ne considérons pas les ménages collectifs (maisons de pensions, hôtels, les foyers d'accueils, prisons, camps militaires, internats ou ashrams). La définition du chef de ménage demeure la même dans chaque enquête : est chef de ménage la personne reconnue comme telle par ses membres, sans prise en compte du pouvoir décisionnel, des revenus, du sexe ou de l'âge de la personne. Seul un résident permanent du ménage peut être désigné comme chef et celui-ci doit être unique dans chaque ménage.

Concernant la définition du ménage utilisée, elle est semblable dans chacune des enquêtes à une notion près (Tableau 1). DLHS et NFHS mettent en exergue l'importance du repas pris en commun :

« Prenons deux frères ; ils cuisinent leur repas séparément avec des ressources séparées (peu importe s'ils le font d'une même cuisine ou non). Cependant, les deux vivent dans le même logement ; [...] Dans une telle situation, chacun d'entre eux peut être compté comme un ménage séparé. »

DLHS-3 Interviewer manual

La définition du recensement semble pour sa part plus large en ne retenant que la dimension de la cuisine commune : « le lien important pour déterminer s'il s'agit d'un seul et même ménage est la

présence ou non de la cuisine commune » (Census of India, Census Data 2001/Metadata).

La définition d'un membre peut aussi changer selon qu'on fasse usage d'une définition *de facto* ou *de jure*. La définition *de facto* d'un membre du ménage prend en compte toutes les personnes présentes au moment du passage de l'enquête, qu'elles soient membres habituels du ménage ou non. Cette définition a pour avantage d'être plus simple à appliquer par les enquêteurs que la définition *de jure*. Celle-ci requiert en effet une définition précise d'un résident habituel et de poser par conséquent des questions complémentaires lors de l'enquête. La définition *de facto* peut toutefois paraître moins adaptée à une étude de la structure des ménages. Celle-ci serait en effet déformée par la présence d'un visiteur ou par l'absence temporaire d'un membre habituel. Inclure les visiteurs aurait comme effet d'augmenter artificiellement les personnes mariées vivant sans leur conjoint ou seules et de diminuer la part des ménages nucléaires (De Vos, 1987).

Pour limiter ces inconvénients, le recensement utilise une définition *de facto* étendue. Elle ne prend pas en compte les visiteurs, sauf s'ils sont susceptibles d'être en dehors de leur ménage de résidence habituelle durant toute la période du recensement (2-3 semaines). Les membres habituels du ménage ne s'étant pas rendus dans leur ménage de résidence durant cette même période ne sont eux pas identifiés comme membre du ménage.

Le NFHS et le DLHS recourent pour leur part à une définition *de jure*. Ne sont considérées alors comme membres que les personnes vivant en temps normal dans le ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment de l'enquête. DLHS et NFHS enregistrent donc les caractéristiques de chaque membre habituel du ménage, qu'ils soient présents ou non, mais permettent également de considérer la définition *de facto* puisque les « visiteurs » sont également enregistrés. Est visiteur toute personne ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage. Ces derniers ne seront cependant pas pris en compte dans notre classification où l'on utilisera exclusivement la définition *de jure*.

On observera que la mesure de la taille des ménages *de jure* a tendance à inclure plus de

personnes par ménage que la définition *de facto*, en réduisant la part des personnes vivant seules ou sans conjoint (De Vos, 1987). On pourrait ainsi s'attendre à un biais dans les comparaisons entre le recensement et les deux autres enquêtes en raison de la dynamique migratoire des différentes régions. En outre, on note que les « visiteurs » lors de l'enquête DLHS-3 représentaient moins de 3 % de la population enquêtée. La définition *de facto* étendue du recensement tend cependant à la rapprocher de la définition *de jure* classique. Le tableau 1 fait le point sur toutes les différences définitionnelles entre le recensement et les deux enquêtes démographiques utilisées ici.

Cohérence globale des bases de données

Contrairement au recensement, les données des enquêtes DLHS et NFHS, sont recueillies par des équipes d'enquêteurs professionnels et jouissent d'un écho favorable sur leur qualité générale (Smith et al. 2007). Dans un pays où le taux d'analphabétisme est encore important, des problèmes de précision dans la donnée collectée demeurent. Le niveau d'analphabétisme est en effet une des variables les plus influentes sur la qualité de la réponse donnée par l'enquêté, notamment en ce qui concerne l'âge. Que ce soit dans DLHS, NFHS ou le recensement, on note une forte attirance dans l'âge déclaré pour les décimales ou les nombres finissant par cinq (Rajan and James, 2008; Borkotoky and Unisa, 2014). Ce biais touche davantage les populations les moins aisées. Compte tenu des niveaux de développement très divers sur le pays, il sera plus ou moins important selon les régions. À ces erreurs de déclaration provenant de l'enquêté s'ajoutent les défaillances des enquêteurs. Dans NFHS et DLHS, les enquêteurs administrent ainsi un questionnaire supplémentaire pour chaque femme mariée âgée de 15 à 49 ans. La tentation de l'enquêteur est donc forte de s'alléger une partie de sa tâche en sous-estimant l'âge des filles de 15 ans et/ou surestimant celui des femmes de 49 ans. L'extrême précision de l'âge n'est pas primordiale pour l'étude de la structure des ménages, mais posera problème pour aborder la dynamique des ménages. L'utilisation de classes d'âges quinquennales permet de limiter ces biais, en perdant cependant en précision.

Tableau 1. Définition du ménage et de leur membre dans DLHS-3, NFHS-3 et le recensement

Définition	DLHS	NFHS	Recensements
Ménage	Personne ou groupe de personnes qui vivent, mangent ensemble, sauf si des obligations professionnelles les empêchent, et partagent une cuisine commune. Les personnes peuvent être membres d'une même famille ou non. Si des personnes vivent ensemble dans une même structure avec chaque personne mangeant séparément et différemment, elles doivent toutes être comptées séparément comme appartenant à un ménage d'une personne.	Groupe de personnes avec ou sans liens familiaux, qui vivent ensemble dans le même bâtiment, qui reconnaissent un même chef de ménage et qui mangent habituellement ensemble. Dans certains cas, des personnes peuvent vivre dans le même logement, mais toutes les personnes prennent leur repas séparément; dans ce cas, chaque personne devrait être comptée séparément comme appartenant à un ménage d'une personne.	Groupe de personnes qui vivent et prennent leurs repas ensemble dans une cuisine commune sauf si des obligations professionnelles l'en empêchent. Les personnes peuvent être membres d'une même famille ou non. Cependant, si des personnes non apparentées vivent dans un même logement recensé, mais qu'ils ne prennent pas leur repas dans une cuisine commune, ils ne forment pas un seul et même ménage. Chaque personne sera comptée comme un ménage d'une personne.
Membre du ménage	<i>De jure</i>	<i>De jure</i>	<i>De facto élargi</i>

Source : Census of India, Census Data 2001/Metadata; NFHS-4 Interviewer manual; DLHS-3 Interviewer manual

Sur les 720 320 ménages étudiés dans DLHS-3, 44 n'ont pas de chef de ménage et 726 en ont plus d'un. On dénombre en outre 52 ménages où l'âge d'un des membres n'est pas cohérent avec la relation qu'il entretient avec le chef de ménage (exemple du parent du chef de ménage qui est plus jeune que ce dernier). Comparativement, dans NFHS-3, on dénombre, sur les 109 367 ménages enregistrés, 257 ménages sans chef de ménage résident permanent, 47 avec un problème d'âge incohérent, mais aucun ménage ne compte plus d'un chef de ménage. La proportion des ménages avec des données incohérentes est faible dans les deux enquêtes. Elle apparaît toutefois près de trois fois plus importante dans NFHS-3 que dans DLHS-3 (0,3 % des ménages contre 0,1 %). Ces ménages « incohérents » ont été supprimés de notre champ d'analyse.

Dans DLHS-3, on dénombre 1 206 ménages dont aucun des membres n'entretient de relation familiale entre eux. Cela représente seulement 0,2 % de l'ensemble des ménages, chiffre trop mince pour les étudier en tant que tel. Leur structure singulière par rapport aux ménages familiaux nous empêche de les fusionner avec tout autre type de ménage et ils seront donc écartés de l'analyse. La population étudiée contient 3 660 149

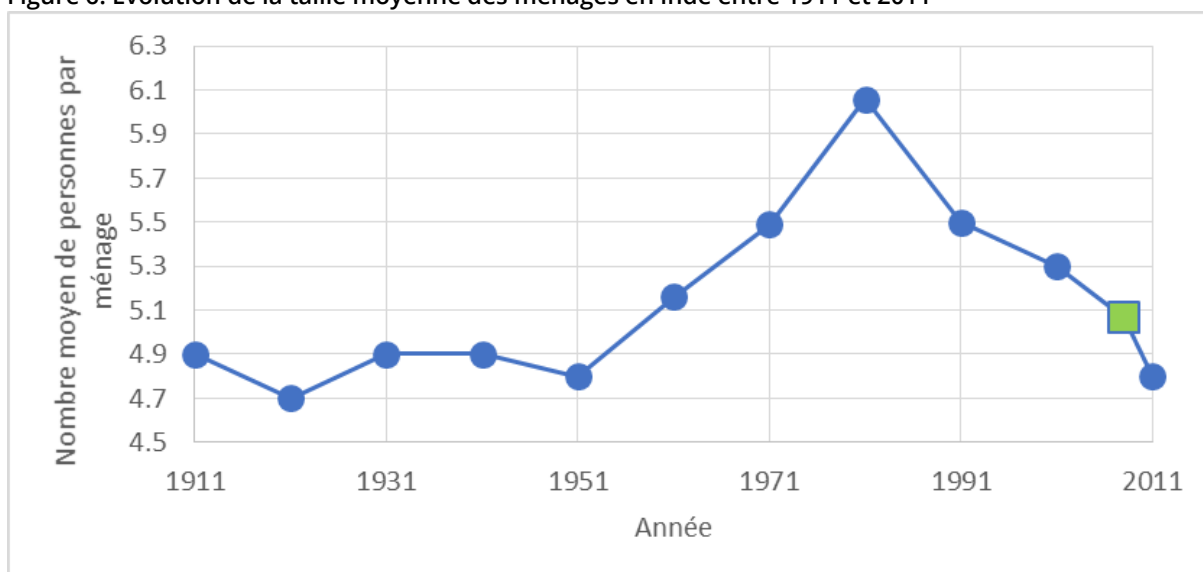
individus répartis dans 717 285 ménages, soit un nombre près de sept fois supérieur à NFHS-3.

Les études sur la structure familiale à partir de la base de données DLHS-3 étant à notre connaissance inexistantes, peu d'informations sont disponibles sur la qualité des données concernant la composition des ménages. Une manière simple de la vérifier est de tester la consistance de la taille moyenne du ménage entre les différentes études. Cette donnée présente l'avantage d'être disponible dans de nombreuses sources et laisse moins de place à la subjectivité des auteurs que les classifications de ménages.

Première approche à travers la taille moyenne des ménages

Selon DLHS-3, la taille moyenne des ménages en Inde s'élève à 5,1 personnes par ménage en 2007-2008. Cette mesure s'inscrit parfaitement dans la perspective historique donnée par les recensements depuis le début du XX^e siècle (Figure 6). Durant la première moitié du XX^e siècle, la taille des ménages indiens est restée stable, oscillant entre 4,7 et 4,9 membres. À partir de 1951, elle a augmenté, passant de 4,8 à 6 membres par ménage trente ans plus tard, sous l'effet notamment de la baisse de la mortalité.

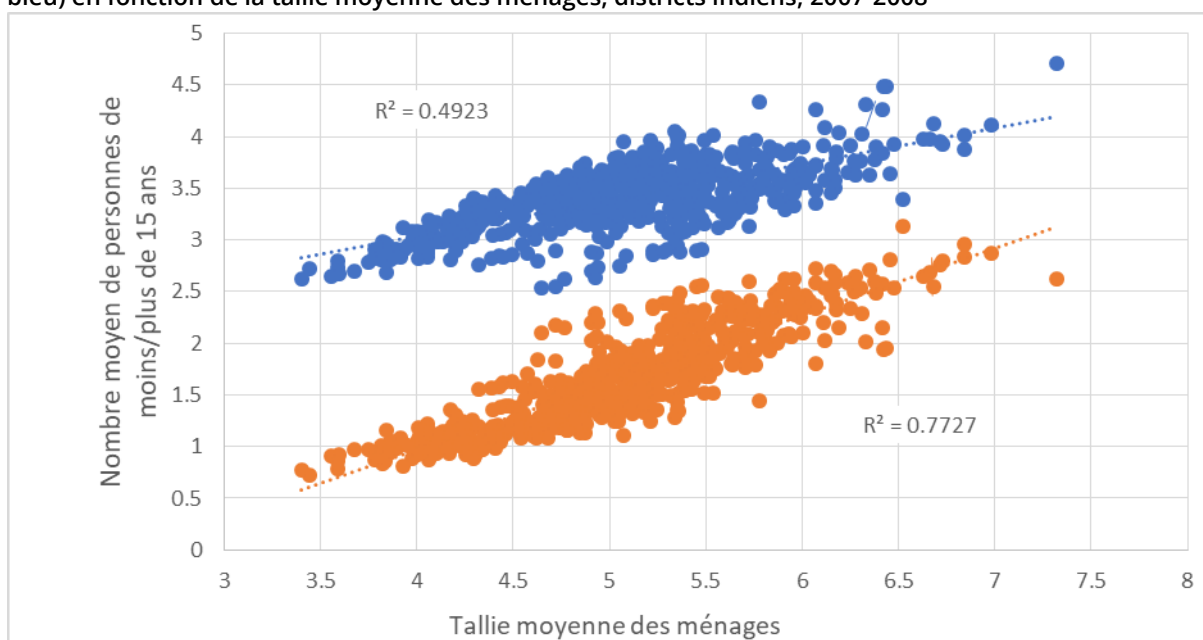
Figure 6. Évolution de la taille moyenne des ménages en Inde entre 1911 et 2011



Source : Recensements, Shah (1996 : Table 1) ; DLHS-3.

Note : la mesure de DLHS-3 est représentée par le carré vert.

Figure 7. Nombres moyens de membres ayant moins de 15 ans (en orange) ou ayant plus de 15 ans (en bleu) en fonction de la taille moyenne des ménages, districts indiens, 2007-2008



Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

Note : districts du Nagaland exclus.

Ces évolutions vont à l'encontre des théories postulant, d'une part, que la forme de ménage traditionnelle est la *joint family* et, d'autre part, que les structures familiales ont connu une nucléarisation sensible depuis l'époque coloniale (Shah, 1968). L'image de la famille traditionnelle indivise s'en trouve écornée, ce qui semble logique compte tenu des contraintes démographiques (Bongaarts,

2001).

À partir de 1981, il faut observer que la taille des ménages a toutefois initié un déclin soutenu. La taille moyenne des ménages a en effet diminué constamment, retrouvant son niveau des années 1950 en 2011 (4,8 membres par ménage). En comparant les sources, il en vient que la mesure de 5,1 membres par ménage tirée du DLHS-3 s'insère

clairement entre celles des recensements de 2001 et 2011. Le chiffre du DLHS s'intègre donc bien dans la tendance observée depuis le recensement de 1981. En revanche, la moyenne trouvée dans l'enquête NFHS-3 (4,8 membres) semble être plutôt une sous-estimation de la taille des ménages.

Dans un pays aussi diversifié dans ses régimes démographiques que l'Inde, il paraît indispensable de tester également les résultats à l'échelle des États. Nous procédons pour ce faire à des régressions linéaires appliquées aux résultats par État selon les différentes sources. Cette analyse indique que les disparités géographiques observées dans la taille des ménages entre États apparaissent similaires sur les enquêtes DLHS-3 et NFHS-3, comme en témoigne le coefficient de corrélation (r) de 0,91 entre les séries. Selon nos résultats, les États avec les ménages les plus petits se trouvent principalement au sud (Kerala, Tamil Nadu, Andhra Pradesh) ou à l'est (Orissa, West Bengal, Arunachal Pradesh). Les plus grands ménages sont au contraire concentrés dans le nord du pays, et notamment dans les États les moins développés économiquement (Rajasthan, Uttar Pradesh,). Ces résultats détaillés sont reproduits en Annexe.

La principale différence entre les deux mesures suggère que la taille des ménages a tendance à être sous-estimée selon NFHS-3. Alors que la taille moyenne des ménages du Bihar est estimée à 5,6 personnes selon DLHS-3, les ménages comptent en moyenne 5,2 membres d'après NFHS-3. On peut comparer ces chiffres à ceux des recensements de 2001 et de 2011, qui sont respectivement de 6 et de 5,5 personnes par ménage au Bihar. Le chiffre du DLHS-3 paraît tout à fait concorder alors que celui de NFHS-3 semble correspondre à une sous-estimation. De manière plus générale, les résultats issus de DLHS-3 suivent davantage l'hypothèse d'une évolution linéaire de la taille des ménages entre les recensements de 2001 et 2011 que ceux de NFHS-3. Sur les 27 États, la mesure de NFHS s'inscrit entre les deux valeurs du recensement dans seulement 13 cas contre 18 cas pour

DLHS-3. Dans les autres cas, NFHS-3 a principalement tendance à sous-estimer la taille des ménages par rapport aux recensements alors que les tendances sont plus diverses pour DLHS-3. Ainsi les coefficients de corrélation avec les recensements sont plus élevés avec la première enquête (0,88 et 0,91 avec les recensements de 2001 et 2011) qu'avec la seconde (0,82 pour le recensement de 2001 et 0,85 pour celui de 2011).

DLHS-3 a toutefois été échantillonné à l'échelle des districts et il est donc possible de dresser une comparaison des résultats à cette échelle – ce que ne permet pas NFHS-3. Le coefficient de corrélation entre les tailles moyennes des ménages des districts de 2001 et ceux de 2007-2008 est de 0,89.⁷ Cette valeur est donc plus élevée qu'à l'échelle de l'État (0,82). En conclusion, DLHS-3 semble à même de fournir des estimations raisonnables à l'échelle des États en ce qui concerne la taille des ménages, mais les chiffres restent meilleurs à l'échelle des districts.

La taille moyenne des ménages demeure un indicateur imparfait pour analyser la complexité et la structure des ménages. Elle n'en offre en effet qu'une vision très partielle, d'autant que plusieurs autres facteurs influencent cette mesure comme les niveaux et les calendriers de fécondité, mortalité, migrations, nuptialité, mais aussi les normes en matière de parentalité et cohabitation (Bongaarts, 2002; Da Silva, 2003; Nayak, and Behera, 2014). Compte tenu de l'universalité du mariage en Inde, du phénomène migratoire relativement faible et de l'effet ambigu de la mortalité⁸, la taille des ménages dépend en réalité de manière prioritaire de la fécondité et de la structure du ménage (nucléaire ou complexe).

Une manière approximative de contrôler l'effet de fécondité consiste à regarder le nombre d'enfants vivant dans le ménage alors que le nombre d'adultes peut être tenu au contraire comme un indice de sa complexité. La Figure 7 compare ainsi la taille des ménages aux nombres moyens de personnes de plus ou de moins de 15 ans. Il s'avère

⁷ La comparaison avec 2011 n'est pas possible en raison des variations dans la définition administrative des districts.

⁸ Une forte mortalité signifie une plus grande probabilité

de décès des membres d'un ménage, mais a aussi comme effet indirect d'augmenter le nombre de personnes dans le ménage à travers le système de solidarité intergénérationnelle.

que le nombre d'enfants est beaucoup plus étroitement lié à la taille moyenne des ménages dans les districts en Inde ($r^2=0,77$). Bien que les adultes soient en moyenne plus nombreux, la corrélation avec la taille des ménages est plus faible ($r^2=0,49$). Il demeure que ces deux indicateurs démontrent le poids singulier de la composition par âge et, indirectement, des effets de la fécondité et de la complexité des ménages sur leur taille moyenne.

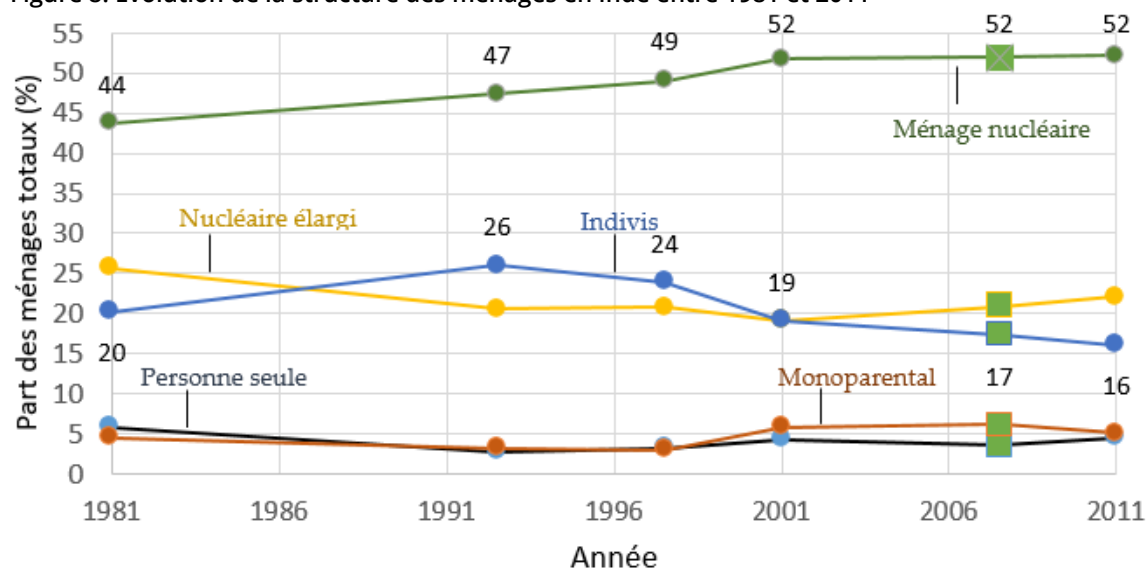
Cohérence de la typologie des structures des ménages

Nous allons à présent évaluer la consistance des résultats obtenus en matière de structure des ménages. Dans ce but, nous comparons nos résultats à partir de DLHS-3 aux chiffres des recensements. Ces derniers découlent des tables HH-4 publiées en 2001 et 2011. Nous pouvons également utiliser les estimations de Niranjana et al. tirées des chiffres de NFHS-1 et 2. Le problème principal qui se pose pour ce type de comparaison est l'unicité des définitions de types de ménages dans chacun de ces travaux et de la manière dont elles ont été documentées par leurs auteurs. Les deux études sur NFHS-1 et 2 s'inspirent de la classification de Chakaravorty et Singh utilisée sur le recensement de 1981. Les définitions des catégories de ménages pour le recensement 2001 et 2011 sont en revanche plus floues. Elles laissent place à l'interprétation et les analyses réalisées ci-dessous

sont donc sujettes à caution. On peut estimer que ces définitions s'approchent de la classification utilisée dans le recensement de 1981. Dans l'ensemble, cette dernière diffère sur deux points avec celle que nous avons mise en œuvre (voir plus haut) : elle repose sur l'utilisation d'un moins grand nombre de classes et présuppose la présence obligatoire des deux membres d'un couple marié pour former un noyau nucléaire dans les familles complexes. En d'autres termes, seuls les noyaux conjugaux complets sont pris en compte. Dans le but de permettre les comparaisons, nous avons corrigé nos définitions pour nous aligner sur celles utilisées par les autres sources.

Les ménages nucléaires formaient déjà la majorité relative des ménages en Inde en 1981 comme l'indiquent les chiffres de la Figure 8 qui confronte les estimations des différentes sources de 1981 à 2011. Depuis le recensement de 2011, leur part a continué de progresser jusqu'à concerner plus de la moitié des ménages indiens au début du XXI^e siècle. Leur proportion stagne depuis. Les ménages indivis sont au contraire en constante diminution depuis 1992. La baisse apparaît même comme très prononcée, la proportion de ménages indivis étant passée de 26% à 16% en 2011, soit en deux décennies. Serait-ce un indice de l'effacement progressif de ce type de ménage au profit des ménages nucléaires ?

Figure 8. Évolution de la structure des ménages en Inde entre 1981 et 2011



Source : Recensement de 1981 (Shah, 1996) 2001 et 2011 ; NFHS-1 & 2 (Niranjana et al. 1998, 2005) ; DLHS-3.

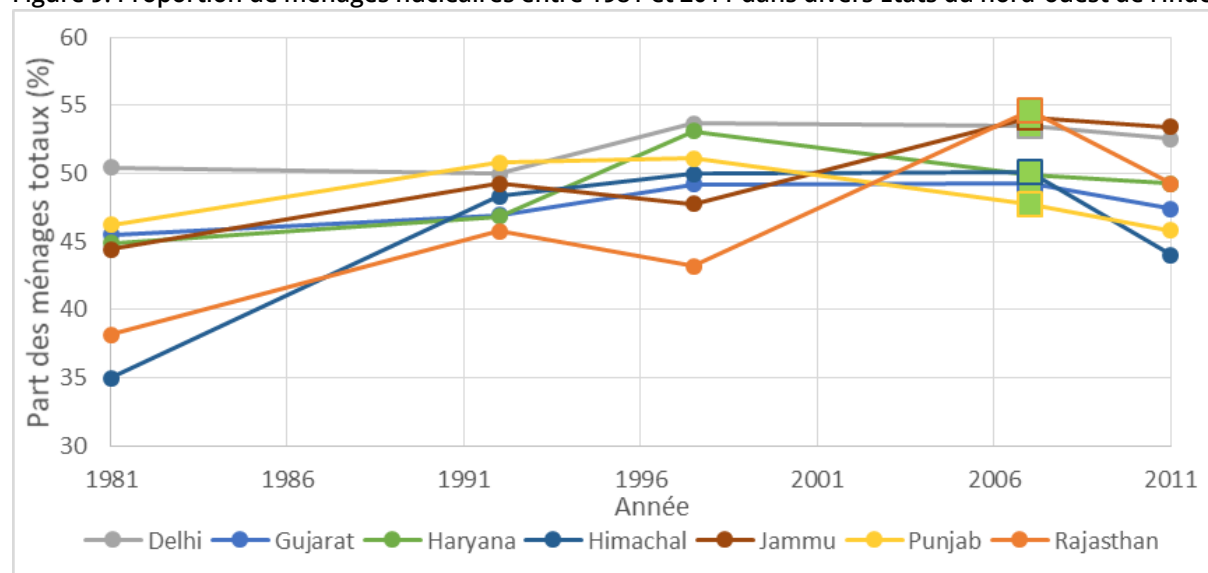
Note : la mesure de DLHS-3 est représentée par le carré vert.

Plusieurs auteurs ont prédit qu'avec l'industrialisation, l'urbanisation et la modernisation du pays la famille indivise s'effacerait peu à peu. Selon cette lecture, les ménages nucléaires seraient plus adaptés au mode de vie moderne en raison de leur plus grande flexibilité ou mobilité géographique, professionnelle et sociale (Da Silva, 2003). De plus, le développement économique aurait tendance à réduire les mécanismes de solidarité intergénérationnelle (Ruggles and Heggeness, 2008). À l'inverse, dans les sociétés plus rurales, la famille indivise offre potentiellement du travail pour chacun de ses membres et cette articulation agit comme un fort encouragement à la cohabitation entre générations et fratries (Maiden, 1993; Wadley and Derr, 1993). La structure des ménages telle qu'estimée par DLHS-3 s'inscrit parfaitement dans cette perspective historique nationale notamment par rapport aux recensements de 2001 et 2011. Pour NFHS-3, comme pouvaient le laisser penser les résultats sur la taille des ménages, la proportion des ménages indivis semble être légèrement sous-estimée. Ils ne représentent que 13,5 % de l'ensemble des ménages, soit respectivement 4 et 2,5 points de moins que DLHS-3 et le recensement de 2011. À l'inverse, les types de

ménages moins grands pourraient être surestimés par rapport au recensement et à DLHS-3.

On peut à présent se demander quelle forme prennent les tendances à l'échelle des États. Pour faciliter la comparaison et éviter l'effet des écarts de définition, nous limiterons les comparaisons à la proportion des ménages nucléaires. C'est en effet le type de ménage que l'on peut considérer comme le plus stable d'un point de vue définitionnel. Notons de plus que tous les États ne peuvent être comparés, car les enquêtes NFHS ne couvrent pas les Territoires de l'Union (à l'exception de Delhi). NFHS-1 n'étudie pas le Tamil Nadu et les données concernant le Nagaland sont manquantes dans DLHS-3. Trois États ont également été créés en 2000 et ne sont donc présents que dans DLHS-3, NFHS-3 et le recensement de 2011, à savoir l'Uttaranchal, Jharkhand et Chhattisgarh qui sont respectivement issus de l'Uttar Pradesh, du Bihar et du Madhya Pradesh. Ces États ne seront donc pas pris en compte dans cette comparaison historique. Les données par État seront regroupées par large zone géographique, portées sur trois graphiques 9-11.

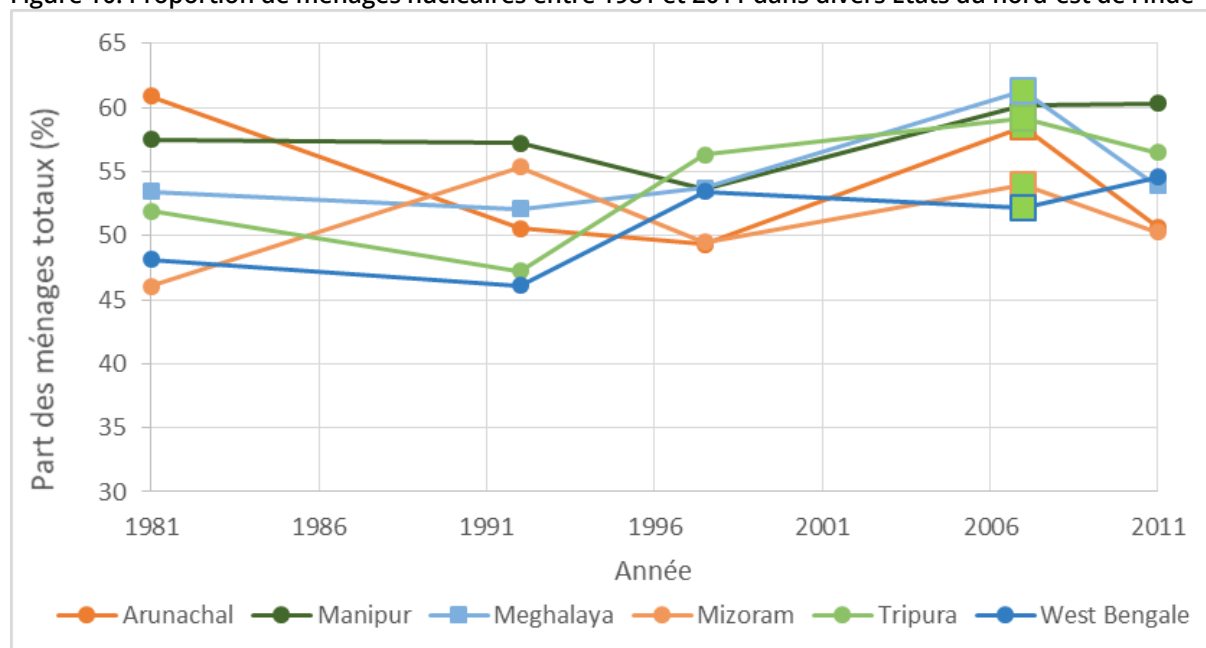
Figure 9. Proportion de ménages nucléaires entre 1981 et 2011 dans divers États du nord-ouest de l'Inde



Source : Recensement de 1981 (Shah, 1996) 2001 et 2011 ; NFHS-1 & 2 (Niranjan et al. 1998, 2005) ; DLHS-3.

Note : la mesure de DLHS-3 est représentée par le carré vert.

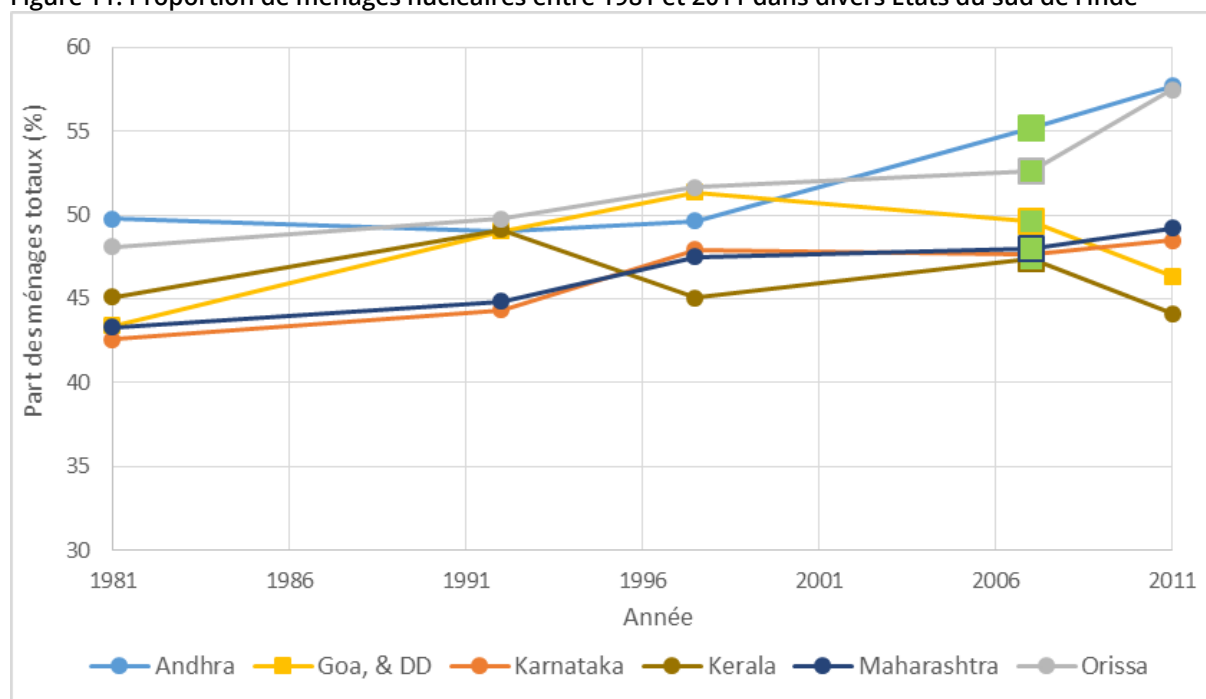
Figure 10. Proportion de ménages nucléaires entre 1981 et 2011 dans divers États du nord-est de l'Inde



Source : Recensement de 1981 (Shah, 1996) 2001 et 2011 ; NFHS-1 &-2 (Niranjan et al. 1998, 2005) ; DLHS-3.

Note : la mesure de DLHS-3 est représentée par le carré vert.

Figure 11. Proportion de ménages nucléaires entre 1981 et 2011 dans divers États du sud de l'Inde



Source : Recensement de 1981 (Shah, 1996) 2001 et 2011 ; NFHS-1 &-2 (Niranjan et al. 1998, 2005) ; DLHS-3.

Note : la mesure de DLHS-3 est représentée par le carré vert.

Les parts des ménages nucléaires dans DLHS-3 sont dans l'ensemble cohérentes dans une perspective diachronique. Pour la moitié des 18 États, la mesure de DLHS-3 suit les tendances observées entre NFHS-2 et le recensement de 2011 contre un tiers seulement pour NFHS-3. Dans la plupart

des États où ce n'est pas le cas dans DLHS-3, la part de ménages nucléaires semble surestimée. Ainsi on observe un pic en 2007 pour les États du nord-est (excepté le Manipur) et pour le Rajasthan (Figures 9 et 10). Dans ce dernier, les tendances historiques apparaissent, de manière générale,

comme relativement instables.

En incluant tous les États, la disparité géographique de la structure des ménages observée lors du recensement de 2011 semble une fois encore mieux respectée par le DLHS-3 que par le NFHS-3. En comparant avec les proportions de ménages nucléaires par État du recensement de 2011, le coefficient de corrélation trouvé avec DLHS-3 est ainsi égal à 0,73 contre 0,61 pour NFHS-3. Le Tamil Nadu, Goa et les États du Nord-Est sont les États avec les plus faibles proportions de ménages multinucléaires, inférieures à 20 %, avec 7,6 % en Arunachal Pradesh. Les plus fortes proportions, plus du quart des ménages et 29% au Punjab, sont concentrées dans la moitié ouest du pays (voir Annexe 2).

En résumé, le DLHS-3 se révèle dans l'ensemble une source plus satisfaisante que le NFHS-3 pour étudier la structure des ménages dans une perspective comparative. Cet avantage dérive indubitablement de la taille considérable de son échantillon et de son échantillonnage par district.

UNE STRUCTURE DES MÉNAGES EN TRANSFORMATION

Des ménages de prime abord nucléarisés

Revenons à présent sur les principaux résultats tirés de l'analyse des microdonnées de l'enquête DLHS-3. La moitié des ménages indiens sont ainsi nucléaires en 2007-2008, ce qui en fait le type de ménage le plus représenté (Tableau 2). De plus, environ trois quarts des ménages ne comptent qu'un seul noyau nucléaire. Les ménages nucléaires élargis émergent comme le second type de ménage le plus représenté avec 15 % de l'ensemble des ménages. Ces observations vont à l'encontre du sens commun qui imagine souvent que le modèle de la famille indivise domine en Inde en tant que forme de regroupement résidentiel préférentiel. Les ménages multinucléaires représentent quant à eux moins d'un quart des ménages indiens.

Tableau 2. Structure des ménages en Inde en 2007-2008

Type de ménage	Sous-catégorie	Population	Ménage
Ménage non nucléaire	Personne seule	0,7 %	3,6 %
	Isolé élargi	0,7 %	1,1 %
	Total	1,4 %	4,7 %
Ménage mononucléaire	Monoparental	4,2 %	6,2 %
	Nucléaire	45,3 %	51,9 %
	Nucléaire élargi	15,6 %	14,7 %
	Total	65,0 %	72,8 %
Ménage multinucléaire	Ménage souche	Souche classique	7,9 %
		Souche élargi	14,5 %
		Total	22,4 %
	Ménage indivis classique	Indivis incomplet	3,9 %
		Indivis complet	7,4 %
		Total	11,3 %
			5,5 %

Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

L'idéal selon lequel plusieurs fils mariés devraient résider avec femmes et enfants dans leur foyer parental est loin d'être observé dans la réalité. Ce type de ménages ne représente que 3,5 % des ménages, soit une part très modeste de l'ensemble des dispositifs familiaux. Une des principales raisons à cette situation est le nombre de contraintes démographiques que cette forme de ménages requiert. Il faut, en effet, que 1) les parents soient tous les deux vivants, que 2) ils aient au moins deux fils, et que 3) ceux-ci aient dépassé l'âge modal au mariage. Si la baisse de la mortalité favorise la première condition, la seconde condition est au contraire plus difficile à remplir. Avec le déclin de la fécondité, laquelle est déjà en dessous du niveau de remplacement en de nombreux États, beaucoup de familles n'ont pas deux garçons. De plus, l'âge au mariage augmente et retarde donc les conditions potentielles de la cohabitation post-maritale. En revanche, le modèle de la famille indivise continue d'être représenté par d'autres formes de ménages multinucléaires. Trois quarts de ces ménages sont en fait des ménages souches, dans lesquels seul un enfant (masculin dans la grande majorité des cas) continue de vivre avec ses parents après s'être marié. Les deux sous-catégories des ménages souches sont d'ailleurs les deux formes les plus fréquentes en Inde après les ménages nucléaires stricts et élargis.

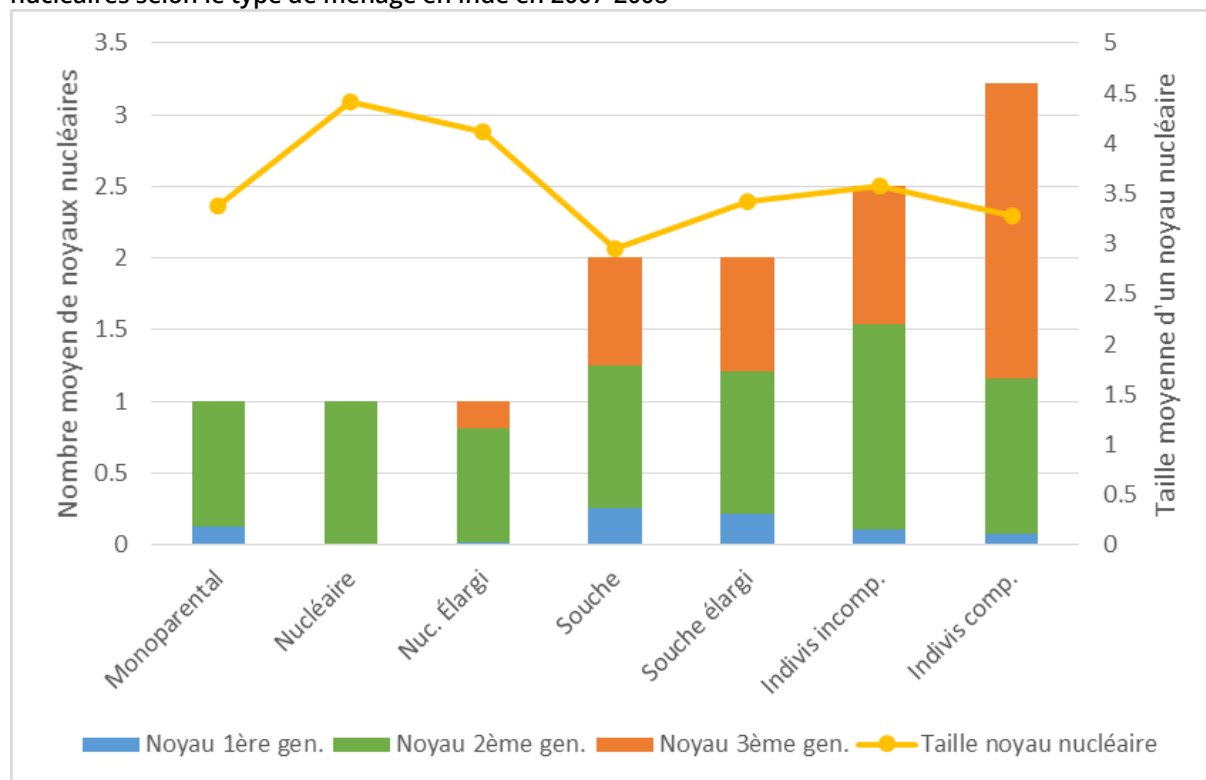
La relative faible proportion de ménages multinucléaires ne reflète cependant pas leur influence démographique. Quand elle est mesurée en répartition de la population totale, la part des ménages multinucléaires augmente sensiblement, passant de 22 % des ménages à 34 % de la population. La perception générale d'une population sur sa propre structure des ménages est logiquement plus influencée par cet indicateur, les individus évaluant plus aisément les répartitions démographiques qu'en termes de proportion de ménages (King and Preston, 1990). Avec un tiers des Indiens vivant dans un ménage multinucléaire et la moitié dans un ménage complexe, on atteint effectivement une très large fraction de la population. La différence entre proportions de ménage et part démographique tient naturellement aux différences de tailles moyennes entre ces types de ménages comme nous allons le voir.

Taille moyenne des différents types de ménages

Plus le ménage est complexe, plus il risque de comprendre de membres. La taille moyenne des ménages nucléaires est ainsi de 4,4 contre plus de 10 membres dans les ménages indivis. Les ménages nucléaires ont seulement un membre de plus en moyenne que les ménages monoparentaux et ont donc tous les deux 2,4 enfants en moyenne. La taille moyenne des ménages multinucléaires est de 7,6 membres. La différence est cependant nette entre les ménages souches et les ménages indivis, comptant respectivement une moyenne de 6,6 et 10,4 personnes par ménage.

Suivant la même logique, plus un ménage a de noyaux nucléaires, plus il a de chance d'être grand. Par construction, les ménages mononucléaires n'ont qu'un noyau nucléaire et les ménages souches n'en ont que deux. Les ménages indivis incomplets en comptent 2,5 et les ménages indivis complets 3,2 (Figure 12). Un regard sur les générations auxquelles appartiennent ces noyaux nous permet de mieux appréhender la composition de chaque type de ménage. Ainsi, les ménages indivis complets ont bien plus de noyaux nucléaires en moyenne et cela est dû notamment à la présence de noyaux des troisièmes générations. Dans ces ménages, le chef de ménage fait généralement partie des personnes les plus âgées et vit avec en moyenne deux de ses enfants mariés, sur un modèle qui s'apparente donc à la famille indivise classique. Les ménages comptant au moins un noyau nucléaire de chaque génération sont rares, notamment à cause de contraintes démographiques de fécondité et de mortalité, mais des facteurs culturels privilégiant ou au contraire décourageant les cohabitations intergénérationnelles entrent également en ligne de compte. Ce type de ménage nécessite notamment la présence d'un noyau nucléaire de la première génération, c'est-à-dire la présence des parents du chef de ménage. L'homme le plus âgé du ménage (le père du chef de ménage) n'est ainsi pas désigné comme chef de ménage. Dans une société patriarcale fortement hiérarchisée par l'âge comme l'Inde, cela est peu commun. Seulement 5,5 % des ménages ont un noyau nucléaire de première génération. La présence d'un tel noyau suggère que l'autorité a été dévolue par les parents à un des enfants (fils).

Figure 12. Nombre de noyaux nucléaires dans un ménage par génération et taille moyenne des noyaux nucléaires selon le type de ménage en Inde en 2007-2008



Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

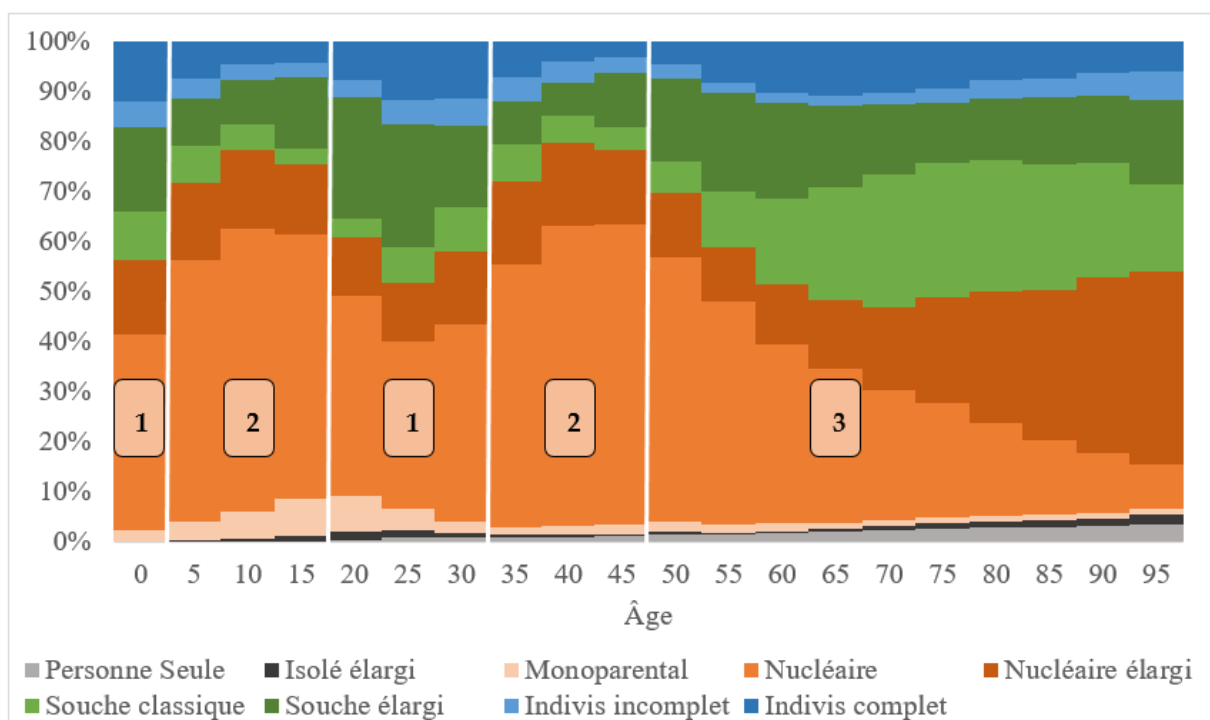
Note de lecture : les ménages souches ont en moyenne 0,25 noyau nucléaire de première génération, 1 de deuxième génération et 0,75 de troisième génération alors que la taille moyenne d'un noyau y est de 3 membres par noyau.

Une part non négligeable des ménages souches ont des noyaux de première génération : un quart des ménages souches classiques et un cinquième des ménages souches élargis. Pour ces derniers, il s'agit principalement de noyaux monoparentaux, formés généralement par une mère veuve et un fils non marié, alors que chez les premiers il s'agit de noyaux conjugaux. La transmission de l'autorité du patriarcat se fait en général progressivement, souvent en relation avec l'état physique ou psychologique du père-sans pour autant signifier une perte complète d'influence de l'unité parentale. Les mères peuvent dans certains cas conserver une forte autorité sur leurs fils et belles-filles, même en situation de veuvage, alors que les pères âgés gardent plutôt un rôle important de conseiller.

La relation entre nombre de noyaux nucléaires et taille du ménage est indubitable, sans être parfaite, comme l'indique le coefficient de corrélation

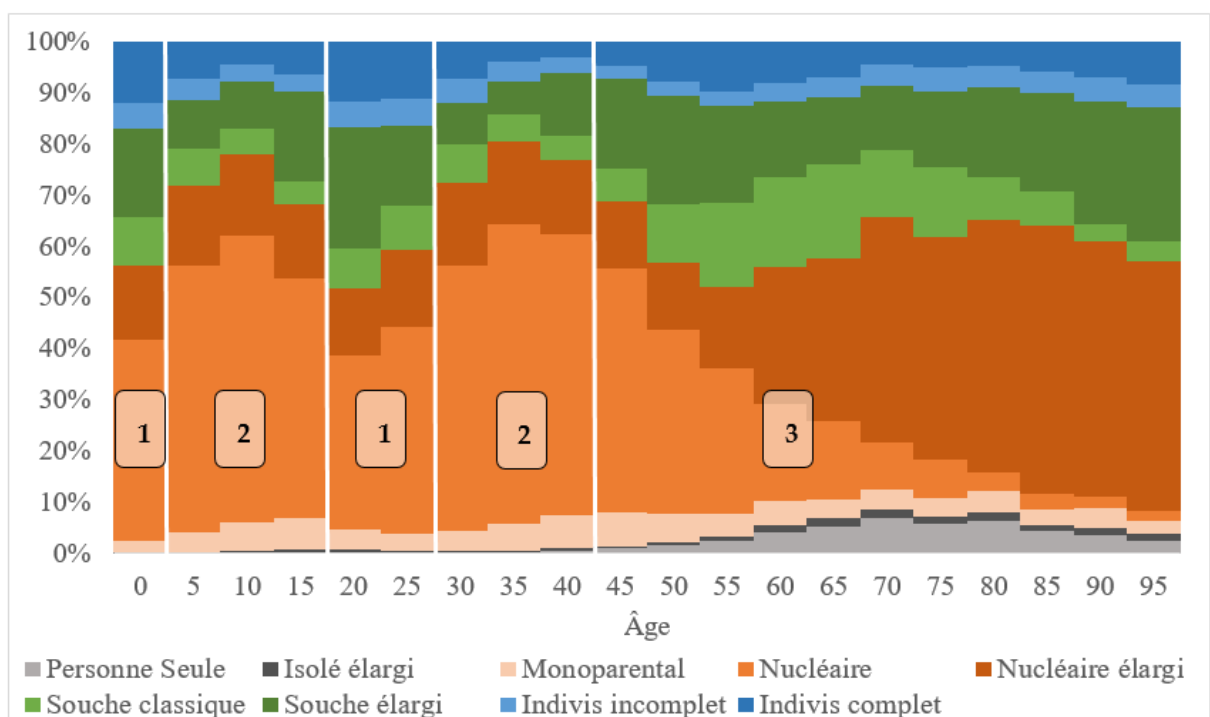
(r) qui s'élève à 0,69. En effet, cette relation est comme « parasitée » par le nombre d'enfants encore présents et la cohabitation de personnes extérieures au noyau nucléaire. Le nombre moyen de personnes par noyau nucléaire nous donne une idée de la taille moyenne des ménages s'ils étaient tous nucléaires : il est de 4 membres. Cette taille est plus importante pour les ménages mononucléaires que dans le cas de cohabitation multinucléaire. Les ménages souches se caractérisent pour leur part par de plus petits noyaux, avec une moyenne de trois personnes par noyau. Ces noyaux de tailles différentes sont en fait étroitement reliés à différentes étapes de leur évolution. Cette taille dépend en effet des naissances, des mariages, des cohabitations et décohabitations des enfants, tous ces mécanismes renvoyant à la dynamique interne de formation, fission et fusion des ménages.

Figure 13. Type de ménage en Inde chez les hommes selon l'âge



Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

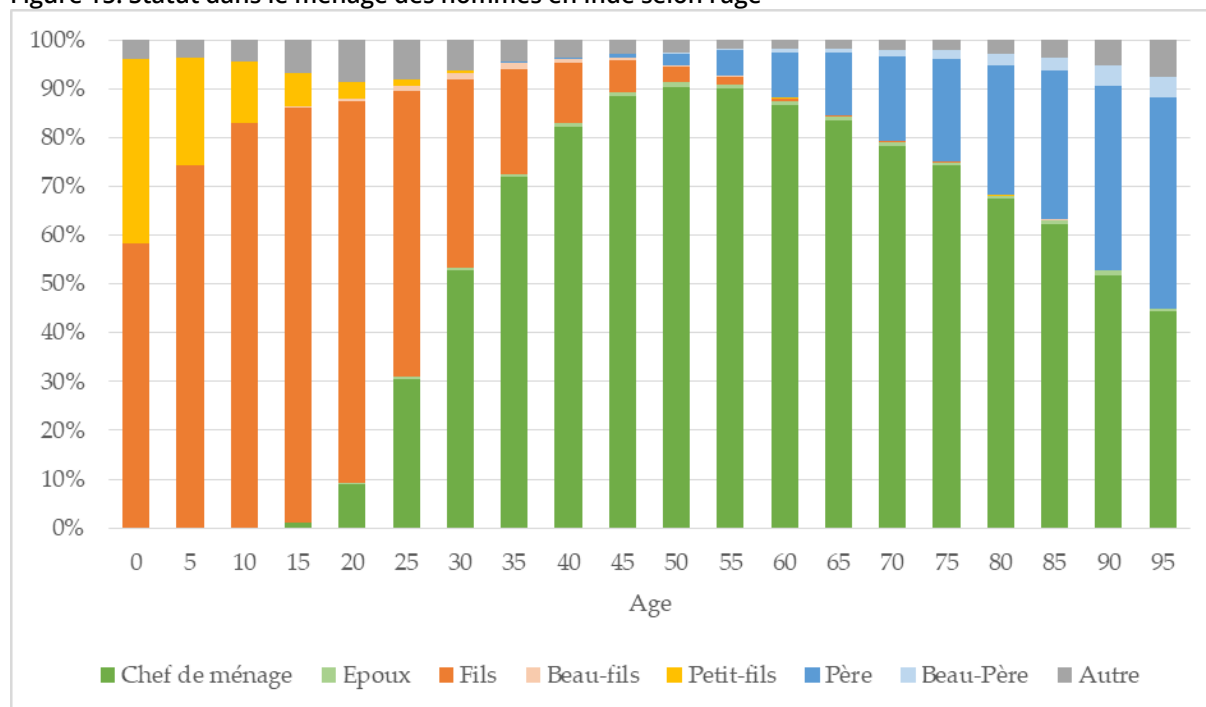
Figure 14. Type de ménage en Inde chez les femmes selon l'âge



1 Phase de cohabitation couples-parents 2 Phase de décohabitation des couples 3 Phase de regroupement intergénérationnel

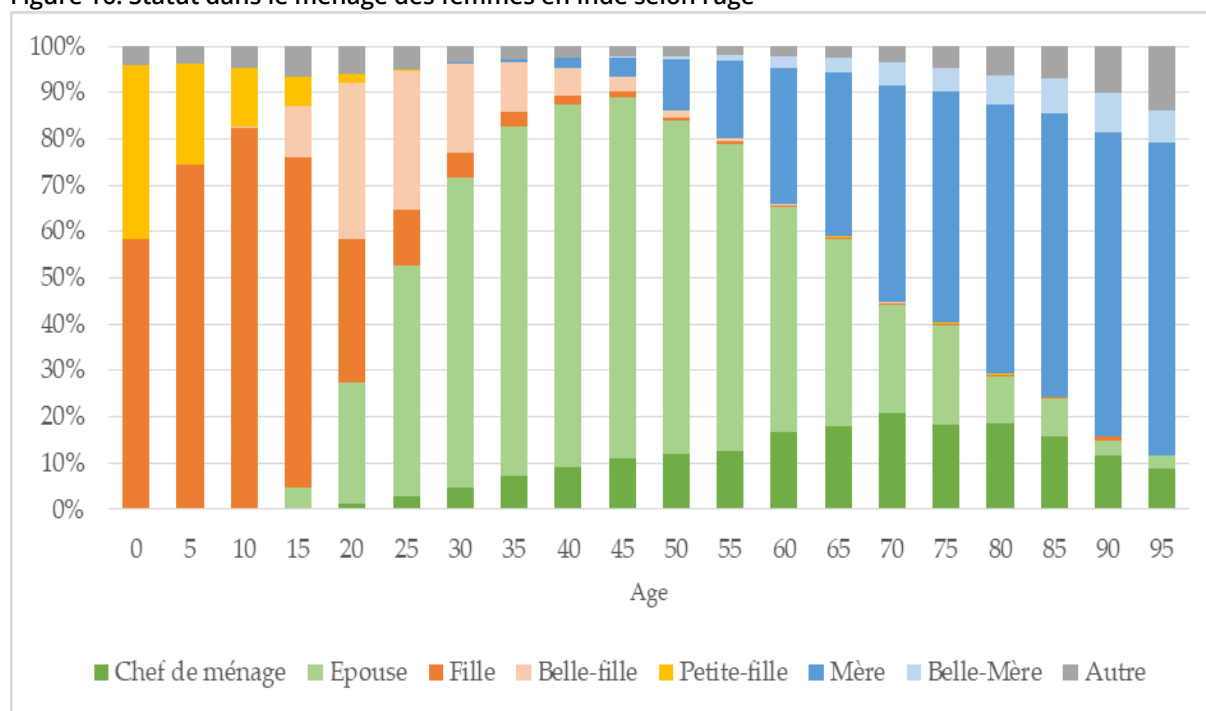
Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

Figure 15. Statut dans le ménage des hommes en Inde selon l'âge



Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

Figure 16. Statut dans le ménage des femmes en Inde selon l'âge



Source : calculé à partir de DLHS-3, 2007-2008.

La dynamique des ménages

Quand on évoque la structure des ménages, l'erreur serait d'y voir des formes permanentes. En réalité, toute personne traverse plusieurs types de ménages au cours de sa vie. La particularité indienne repose sans doute sur la grande variation des formes familiales socialement envisageables. Dans un village du Karnataka, Caldwell et al. (1984) notaient que les fils passaient en moyenne 57 % de leur vie conjugale dans le foyer parental alors que la majorité des ménages y était nucléaire. Le ménage passe en réalité par différentes phases de développement progressif – par naissances, mariages ou regroupement – et régressif – par émigration, décohabitation des enfants mariés ou décès (Freed and Freed, 1983; Shah, 1968). La structure d'un ménage est en fait soumise aux contingences de la vie de chaque membre. Le nombre d'enfants, la date de l'union, la propension à migrer, ou encore le veuvage représentent ces éléments de variabilité qui, en dépit des régularités mesurées par les démographes, connaissent des aléas de calendrier ou d'occurrence très importants. On parle alors d'un « filtre démographique » entre la structure de ménage désirée et la structure effective (Freed and Freed, 1982).

Il faut convenir du fait qu'il est presque impossible de faire une réelle analyse de la dynamique des ménages avec les données instantanées dont on dispose à partir des enquêtes. Avec des données limitées à un seul point dans le temps, on ne peut réaliser qu'une « coupe transversale », croisant la structure des ménages et l'âge des personnes, et imaginer ce que l'on obtiendrait avec une étude proprement longitudinale. Il faut bien garder en tête qu'une telle approche transversale mêle les effets d'âge et ceux de génération. Il faudrait de plus prendre en compte les fortes variations géographiques et désagréger les données pour reconstituer des cycles des ménages distincts pouvant s'appliquer à des groupes sociaux précis. Dans une étude sur 122 familles à Shanti Nagar (village situé au nord-ouest de Delhi), Freed and Freed (1983) ne trouvaient pas moins d'une dizaine de modèles de développement des ménages différents. Le croisement entre âge et type de ménages

permet sans doute de deviner des logiques générales de transitions dans les formes de ménages en Inde. On peut ainsi distinguer trois grandes phases d'évolution. Durant toutes ces phases, on observe un décalage de calendrier d'une classe d'âge entre hommes et femmes dû au calendrier de nuptialité plus tardif chez ces premiers.

Durant la première phase, hommes et femmes quand ils sont jeunes adultes vivent très fréquemment en forme de cohabitation multigénérationnelle. La part de ménages multinucléaires oscille entre 40 et 50 % entre 20 et 34 ans pour les hommes, 20 et 29 ans pour les femmes, tout comme pour les hommes et femmes de 55-64 ans et 50-59 ans respectivement (Figures 13 et 14). Durant cette période, parents, enfants mariés et beaux-enfants vivent sous le même toit. Par enfant marié, il faut entendre fils mariés puisque les filles quittent presque systématiquement leur foyer d'origine après le mariage. La proportion d'hommes étant beaux-fils du chef de ménage ne dépasse pas les 1 % en Inde, alors qu'un quart des femmes à 20-24 ans a le statut de belle-fille. Ce détail souligne le caractère éminemment patrilocal de la famille indienne (Figures 15 et 16). La part élevée de ménages multinucléaires est en premier lieu constituée de ménages souches élargis (jusqu'à 25 % des ménages), suivie des ménages indivis (jusqu'à 11 % des ménages). Cela reflète les mariages progressifs de tous les fils du ménage qui restent, au moins pour un moment, vivre dans le ménage parental après avoir pris épouse.

Avec la seconde phase vient le moment de la décohabitation des couples mariés. La part des ménages multinucléaires va se réduire très rapidement en moins de 15 ans, une transition illustrée notamment par la situation des hommes âgés entre 35 et 50 ans et cinq ans plus tôt parmi les femmes⁹. Dans le même temps, la part des ménages nucléaires augmente de 33 % à 60 %. Les 5-19 ans – en majorité les enfants des individus précédents – suivent cette même tendance à la cohabitation en ménage nucléaire. Les noyaux nucléaires des fils mariés décohabitent ainsi pour former leur propre ménage nucléaire. Ils gagnent ainsi en autonomie et le mari acquiert le statut de

⁹ Ces cinq années d'écart correspondent exactement à l'écart d'âge au mariage entre hommes et femmes en

Inde.

chef de ménage. La moitié des hommes le sont déjà devenus entre 30 et 34 ans, mais cette proportion augmente graduellement jusqu'à atteindre 90 % à 45-49 ans. Il apparaît donc que la décohabitation ne survient pas immédiatement après le mariage ou la naissance d'un premier enfant, mais après plusieurs années de vie conjugale. La structure de ménages parmi les 0-4 ans est en effet proche de celle que l'on trouve lors de la phase 1, phase de cohabitation associée aux premières naissances et à la présence de jeunes enfants.

Quelles peuvent être alors les raisons de la partition des ménages? Une d'entre elles est la difficulté de maintenir des relations sereines entre frères mariés ainsi qu'entre belles-filles et belle-mère. Un climat conflictuel est un facteur important de fission des ménages (Caldwell, 1984). En raison de leur position moins privilégiée dans le ménage, les belles-filles peuvent pousser à la partition pour obtenir un statut plus autonome dans un nouveau ménage dirigé par leur époux. Cette fission peut tout aussi bien faire suite aux décès des parents ou être précipitée par un mouvement migratoire durable.

La dernière phase est un élément central du système de solidarité intergénérationnelle. À partir 45-50 ans autant pour les femmes que les hommes, la proportion de ménages nucléaires décline progressivement. Les différences de genre dans la structure des ménages se font sentir très fortement à partir de ce moment-là. Pour les hommes, c'est principalement la part de ménages souches classiques qui augmente. Elle est multipliée par quatre, atteignant le quart des hommes de 60 ans et plus vivant dans un tel ménage. Pour autant, le statut des hommes dans le ménage se modifie au cours du temps. S'affaiblissant mentalement et physiquement, certains cèdent au fur et à mesure leur statut de chef de ménage à leur fils – bien que la norme reste forte pour leur maintien, au moins symbolique, à la tête du ménage. Alors que 90 % des hommes sont chefs de ménages entre 50 et 54 ans, moins des deux tiers le sont passés 80 ans. Pour les femmes, l'augmentation de la part de ménages souches classiques est réelle entre 45 et 54 ans, mais on observe surtout une plus grande augmentation de la part de ménages nucléaires élargis. De 15 % entre 55 et 59 ans, la proportion de femmes vivant dans un ménage nucléaire élargi atteint plus de la moitié des femmes passé l'âge de

80 ans. Cette différence de genre est due à la différence dans les âges au mariage et les niveaux de mortalité entre hommes et femmes, et par conséquent au risque de veuvage en l'absence de remariage. Dès 40-44 ans, 10 % des femmes sont veuves, proportion atteinte par les hommes seulement 20 ans plus tard, et deux tiers des femmes sont veuves à partir de 70 ans. Ces femmes trouvent donc le plus souvent refuge dans le ménage d'un de leur fils marié. Cela illustre la persistance de la solidarité intergénérationnelle, dans un pays qui connaît déjà par endroit un important vieillissement de sa population. Rappelons que les systèmes de pensions de retraite sont encore très peu développés, seuls 12% de la population active étant couverts en 2011 (OECD, 2017). La part de femmes vivant seules n'est toutefois pas négligeable après 50 ans, oscillant entre 4 et 6 % entre 60 et 90 ans alors que cette augmentation est deux fois moins importante chez les hommes. De plus, les femmes vivent davantage en ménages monoparentaux.

Cette lecture sous l'angle de la dynamique des ménages ne doit pas faire oublier qu'avant 50 ans, la proportion de personnes vivant en ménage nucléaire représente plus de 40 % de la population, et ce quel que soit l'âge. Une tranche importante de la population indienne vit vraisemblablement en ménage nucléaire durant la majeure partie de leur vie. De plus, un effet de génération peut se faire sentir selon lequel les plus jeunes générations seraient moins enclines à vivre avec leurs aînés (Bhasin, 2016). Nous ne pouvons toutefois répondre à ces questions ici, car cela nécessiterait une analyse plus approfondie des tendances depuis vingt ans.

CONCLUSION

L'étude de la structure des ménages en Inde de manière globale et quantitative a, jusqu'à présent, reçu peu d'échos dans la littérature scientifique. Les sources de données sur lesquelles baser de tels travaux existent pourtant et certaines d'entre elles sont désormais accessibles. Si les microdonnées du recensement restent toujours hors d'accès, l'Inde possède en effet un grand éventail d'enquêtes comme les vagues du NFHS et du DLHS qui permettent une étude détaillée de la structure des

ménages.¹⁰ Ces deux enquêtes disposent d'un échantillon assez important pour étudier la structure des ménages, y compris à l'échelle de l'État (notamment pour DLHS-3). Très semblables dans leur construction, ces bases de données sont de qualité suffisante pour permettre en outre de croiser des variables socioéconomiques avec les caractéristiques des ménages.

Il demeure des problèmes de mesure ou de précision dans les données de DLHS-3, par exemple pour les États du Nord-Est. Mais le premier objectif que nous nous étions fixé est atteint : fournir une image fidèle de la réalité de la structure des ménages en Inde en 2007-2008. La classification des ménages utilisée ici, inspirée par l'approche de Laslett (1972), repose sur la notion de noyau nucléaire pour trier les ménages en neuf catégories différentes. Parmi celles-ci, on compte plusieurs types de ménages multinucléaires, relevant tous du modèle de la famille indivise. Ils renvoient également à différents mécanismes familiaux comme la solidarité intergénérationnelle, les systèmes de parenté patrilocaux ou encore le partage des ressources. L'analyse fait cependant apparaître l'importance prééminente des ménages nucléaires dans la société indienne contemporaine.

Deux points essentiels dans l'étude de la structure des ménages en Inde, rapidement abordés dans ce document, mériteraient un approfondissement ultérieur. En premier lieu, nous avons évoqué la question de la compréhension de la dynamique des ménages. Une enquête synchronique ne peut capturer toute la complexité du renouvellement continu des ménages, qui constitue pourtant un élément primordial dans la vie familiale des Indiens. La classification en neuf classes de ménages nous a permis d'en avoir un aperçu. Nous avons notamment identifié trois phases principales de ce cycle : les couples mariés commencent par cohabiter dans le foyer parental du mari et y débute même leur vie de parents. Puis vient une phase de décohabitation quand les couples vont former leur propre ménage nucléaire. Finalement, aux âges les plus élevés, intervient le regroupement intergénérationnel et les personnes âgées habitent très souvent à leur

tour chez un de leurs enfants mariés.

Cette vision d'ensemble reste naturellement un raccourci très sommaire. Seule une étude longitudinale pourrait en effet combler notre manque de compréhension des dynamiques familiales à l'œuvre, par exemple les facteurs qui commandent (ou inhibent) la partition familiale après le mariage des fils. Une perspective longitudinale permettrait de déterminer avec plus de certitude s'il existe une réelle nucléarisation des ménages indiens, si un ménage nucléaire s'inscrit dans la logique dynamique de la famille indivise ou au contraire s'il s'agit d'une famille réellement nucléaire. Une telle enquête suivant l'évolution des ménages indiens sur un temps long est, à notre connaissance, actuellement inexistante.

La qualité des données de DLHS-3 est en revanche une nouvelle encourageante, car elle pourrait permettre d'analyser les disparités géographiques et sociologiques de la structure des ménages. Les résultats par État présentés dans ce document ont déjà illustré cette diversité régionale, avec une proportion de ménages multinucléaires qui varie du simple au double entre le Tamil Nadu et le Punjab. Des disparités intra-États concernant d'autres indicateurs démographiques, comme la densité ou la fécondité, sont déjà bien établies (Guilmoto et Rajan 2001). Aucune étude ne s'est toutefois intéressée à la spatialisation de la structure des ménages à une échelle en dessous de l'État et les principaux travaux dont on dispose ne sont que des monographies ethnographiques assez dispersées et parfois anciennes. Plus que simplement relever les disparités au sein des États, l'analyse par district pourrait permettre de trouver des répartitions supra-étatiques. Guilmoto (2008) notait par exemple que les comportements de fécondité ne suivent pas les évolutions socioéconomiques qui fluctuent à l'intérieur du pays, mais ont leur propre logique de « cheminement spatial ». Il rappelait ainsi l'existence en Inde d'une « forte inertie de la structure spatiale des pratiques sociales ». Les données de DLHS-3 et celles nouvellement apparues du NFHS-4, par le biais de la méthode de

¹⁰ Faute de place, nous n'avons pas exploré les enquêtes IDHS (*India Human Development Survey*) ou AHS (*Annual*

Health Survey) qui peuvent également être mises à contribution pour étudier les dispositifs familiaux.

classification présentée dans ce document, constituent de bons matériaux pour tester ces hypothèses sur l'évolution de la structure des ménages.

REMERCIEMENTS

Ce document est fondé sur trois chapitres d'un travail universitaire préparé en 2017 (Licart 2017). Je remercie Didier Breton (Université de

Strasbourg), Christophe Z. Guilmoto (Ceped), et Solène Lardoux (Université de Montréal) pour la préparation de ce mémoire. Je remercie également l'Université de Montréal de m'avoir accueilli lors de la réalisation de ce travail. Je remercie enfin Louise Rolland (Ined) et Elise Rubion (ARS Bretagne) pour leur travail de relecture fait sur cet article.

RÉFÉRENCES

- Agrawal, A. and Kumar, V. "How reliable are India's official statistics?" East Asia Forum (blog), Avril 2012.
- Banerjee, A. V., Bardhan, P., Somanathan, R. and Srinivasan, TN "From being world leader in surveys, India is now facing a serious data problem". Economic Times (blog), Avril 2017.
- Béteille, A. (1993). "The Family and the Reproduction of Inequality". In *Family, Kinship, and Marriage in India*, ed P.Uberoi. New Delhi : Oxford University Press, 435-451.
- Bhasin, H. (2016). "Change in Family Structure in the Modern Times". *The International Journal of Indian Psychology*, 3(66), 124-137.
- Blake, J., and Davis, J. (1956). "Social Structure and Fertility : An Analytic Framework". *Economic Development and Cultural Change*, 4(3), 211-235.
- Bongaarts, J. (2001). "Household Size and Composition in the Developing World in the 1990s". *Population Studies*, 55(3), 263-279.
- Breton, E. (2013). *Residence and Autonomy in Postcolonial Maharashtra* (p108), Mémoire, Université de Montréal., 108 p.
- Caldwell, J. C., Reddy, P. H., and Caldwell, P. (1984). "The Determinants of Family Structure in Rural South India". *Journal of Marriage and the Family*, 46(1), 215-229.
- Dandona, R., Pandey, A., and Dandona, L. (2016). "A Review of National Health Surveys in India". *Bulletin of the World Health Organization*, 286-296.
- D'cruz, P., and Bharat, S. (2001). "Beyond Joint and Nuclear: The Indian Family Revisited". *Journal of Comparative Family Studies*, 32(2), 167-194.
- Da Silva, I. (2003). "Demographic and Social Trends Affecting Families in the South and Central Asian Region". *Major Trends Affecting Families: A Background Document*, 30 p.
- De Vos, S. (1987). "Latin American Households in Comparative Perspective". *Population Studies*, 41, 501-517.
- Freed, S. A., and Freed, R. S. (1982). "Changing Family Types in India". *Ethnology*, 21(3), 189-202.
- Freed, S. A., and Freed, R. S. (1983). "The Domestic Cycle in India: Natural History of a Will-o'-the-Wisp". *American Ethnologist*, 10(2), 312-327.
- Gill, M. (2007). "Politics of Population Census Data in India". *Economic and Political Weekly*, 42, 241-249.
- Gould, H. A. (1968). "Time-Dimension and Structural Change in an India Kinship System : A Problem of Conceptual Refinement". In *Structure and Change in Indian Society*, ed. B. Singer and B. S. Cohn. Chicago: Aldine Pub. Co, 413-422.
- Guilmoto, C. Z. (2008). "L'inscription spatiale de la discrimination de genre en Inde". *Effet des distances sociale et géographique*. *L'Espace géographique*, (1), 1-15.
- Guilmoto, C. Z., and Rajan, S. I. (2013). "Fertility at the District Level in India". *Economic and Political Weekly*, 48(23), 59-70.
- Guilmoto, C. Z., and Rajan, S. I. (2001). "Spatial Patterns of Fertility Transition in Indian districts". *Population and Development Review*, 27(4), 713-738.
- Guntupalli, A.M. and Pallikadavath, S. (2014). "Is the Phenomenon of Care Reversal and Self-care Happening in India?", IUSSP - International Cyberseminar: Family demography: Advancing knowledge about intergenerational relationships and exchanges in low and middle-income countries, Southampton, 15 p.
- International Institute for Population Sciences (IIPS). (2010a). *District Level Household and Facility Survey 2007-2008*. India, Mumbai, 306 p.
- International Institute for Population Sciences (IIPS). (2010b). *District Level Household Survey-3 Reproductive and Child Health Project 2007-08 : Interviewer's Manual*. India, Mumbai, 143 p.
- International Institute for Population Sciences (IIPS). (2014). *National Family Health Survey 2015-16 (NFHS-4): Interviewer's Manual*. India, Mumbai, 144 p.
- King, M., and Preston, S. H. (1990). "Who Lives with Whom? Individual versus Household Measures". *Journal of Family History*, 15(2), 117-132.
- Kolenda, P. M. (1968). "Region, Caste, and Family Structure: A Comparative Study of the Indian 'Joint' Family". In *Structure and Change in Indian Society*, ed. B. Singer and B. S. Cohn. Chicago: Aldine Pub. Co., 339-396.
- Laslett, P., and Chamoux, A. (1972). "La famille et le ménage : approches historiques". *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27 (4), 847-872.
- Licart, Thomas (2017). *The Household Structure in India. Between Socioeconomic Factors and Spatial Patterns*. Mémoire de deuxième année en Master de Démographie, Université de Strasbourg, 99 p.
- Madan, T. N. (1993). "The Hindu Family and Development". In *Family, Kinship, and Marriage in India*, ed P.Uberoi. New Delhi: Oxford University Press, 287-306.
- Mari Bhat, P. N., and Xavier, F. (1999). "Findings of National Family Health Survey: Regional Analysis". *Economic and Political Weekly*, 34(42/43), 3008-3032.
- Meenakshi, J. V. and Ray, Ranjan (2002). "Impact of Household Size and Family Composition on Poverty in Rural India". *Journal of Policy Modeling*, Elsevier, 24(6), 539-559.
- Nayak, D. K., and Behera, N. B. (2014). "Changing Household Size in India: an Inter-state Comparison". *Transactions. India: Institute of Indian Geographers*, 36(1), 18 p.
- Niranjan, S., and Rao, S. S. G. R. (1998). "Family Structure in India: Evidence from NFHS. Demography India". *Demography India*, 27(2), 287-300.
- Niranjan, S., Nair, S., and Roy, T. K. (2005). "A Socio-demographic Analysis of the Size and Structure of the Family in India". *Journal of Comparative Family Studies*, 36(4), 623-651.
- OECD (2017). "Pensions at a Glance 2017: Country Profiles. India". OECD Publishing, Paris, 5 p.
- Ruggles, S., and Heggeness, M. (2008). "Intergenerational Coresidence in Developing Countries". *Population and Development Review*, 34(2), 253-281.

- Shah, A. M. (1968). "Changes in the Indian family: An Examination of Some Assumptions". *Economic and Political Weekly*, 3(1/2), 127-134.
- Shah, A. M. (1973). *The Household Dimension of the Family in India: a Field Study in a Gujarat Village and a Review of Other Studies*. New Delhi: Orient Longman, 281 p.
- Shah, A. M. (1996). "Is the Joint Household Disintegrating?". *Economic and Political Weekly*, 31(9) 537-542.
- Shah, A. M. (2005). "Family Studies: Retrospect and Prospect". *Economic and Political Weekly*, 40(1), 19-22.
- Singer, M. B., and Cohn, B. S. (1968). "The Indian Joint Family in Modern Society". In *Structure and Change in Indian Society*, ed. B. Singer and B. S. Cohn. Chicago: Aldine Pub. Co., 423-454.
- Smith, G., Pellissery, S., Rajan, S. and Dubuc, S. (2007). "Indian Microdata Scoping Study. Final Report to the ESRC", Department of Social Policy and Social Work, 34 p.
- Unisa, Sayeed and Dwivedi, Laxmi and Rs, Reshmi and Kumar, Kaushlendra. (2015). "Missing Age of Population in Indian Censuses during the Last 50 Years: Prevalence". *Trends and Differentials. Social Science Spectrum*. 1. 8-19.
- United Nations, (2018). "Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses/Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. Rev. 2". *Statistical papers. Series M*, no. 67/rev. 2. New York: United Nations, 442 p.
- Wadley, S., and Derr, B. W. (1993). "Family, Household and Social Change". In *Family, Kinship, and Marriage in India*, ed P.Uberoi. New Delhi: Oxford University Press, 383-392.

ANNEXES

Annexe 1. Taille moyenne des ménages par État dans NFHS-3, DLHS-3 et les recensements de 2001 et 2011

État	Recensement 2001	NFHS-3 (2005-2006)	DLHS-3 (2007-2008)	Recensement 2011
Andhra Pradesh	4,4	3,9	4,4	4,0
Arunachal Pradesh	5,0	4,6	4,2	5,0
Assam	5,4	4,5	4,9	4,9
Bihar	6,0	5,2	5,6	5,5
Chhattisgarh	5,1	4,8	4,9	4,5
Delhi	5,0	4,6	4,9	4,9
Goa	4,5	4,3	4,3	4,2
Gujarat	5,2	4,7	5,1	4,9
Haryana	5,7	4,8	4,6	4,6
Himachal Pradesh	4,9	5,2	5,2	5,2
Jharkhand	5,6	5,4	5,5	5,3
Jammu and Kashmir	6,4	5,8	5,9	5,8
Karnataka	5,0	4,6	5,0	4,5
Kerala	4,7	4,3	4,4	4,2
Meghalaya	5,5	5,1	5,3	5,4
Maharashtra	4,9	4,7	5,0	4,6
Manipur@	5,7	5,1	5,2	5,1
Madhya Pradesh	5,5	5,0	5,4	4,8
Mizoram	5,0	4,8	5,0	4,9
Orissa	4,7	4,6	4,8	4,3
Punjab	5,6	5,3	5,1	5,0
Rajasthan	6,0	5,2	5,4	5,4
Sikkim	4,7	4,4	5,1	4,6
Tamil Nadu	4,2	3,5	3,9	3,9
Tripura	4,8	4,2	4,5	4,3
Uttar Pradesh	6,4	5,7	5,8	6,0
Uttaranchal	5,3	5,0	5,1	4,9
West Bengal	5,0	4,5	4,6	4,5
Inde	5,3	4,8	5,1	4,8

Source : Recensement de 2001 et 2011 ; NFHS-3 ; DLHS-3

Annexe 2. Structure des ménages par État en 2007-2008

État	Type de ménage (en %)									
	Personne seule	Isolé élargi	Nucléaire			Multinucléaire				
			Monoparental	Nucléaire	Nucléaire élargi	Souche classique	Souche élargi	Indivis incomplet	Indivis complet	Total multi-nucléaire
Andhra Pradesh	3,8	0,8	5,4	55,2	15,2	7,3	8,3	1,8	2,3	19,7
Arunachal Pradesh	8,0	3,7	8,6	58,5	13,6	2,5	4,3	0,4	0,3	7,6
Assam	2,6	1,1	7,5	59,2	13,3	3,1	10,0	1,5	1,7	16,3
Bihar	3,0	0,9	10,4	46,5	16,0	6,6	10,1	2,3	4,2	23,2
Chhattisgarh	4,4	1,4	4,9	53,1	14,4	7,2	9,7	1,9	3,2	21,9
Delhi	4,2	3,6	4,7	53,5	14,3	5,6	9,0	2,2	2,9	19,7
Goa	4,6	2,8	10,9	49,6	15,5	3,5	7,8	4,0	1,5	16,7
Gujarat	3,4	0,9	4,1	49,3	14,0	9,8	12,3	1,5	4,7	28,3
Haryana	2,7	1,2	4,8	50,0	15,1	8,1	10,3	2,7	5,2	26,3
Himachal Pradesh	7,9	1,1	4,7	50,1	13,7	8,7	8,8	2,0	3,1	22,6
Jammu and Kashmir	1,5	0,5	4,1	54,1	12,3	6,3	14,3	2,8	4,2	27,5
Jharkhand	1,9	0,7	4,7	53,7	13,1	7,1	12,2	2,3	4,5	25,9
Karnataka	3,4	1,2	6,1	47,7	17,9	6,1	10,4	3,5	3,7	23,8
Kerala	2,7	1,1	8,8	47,4	17,8	8,1	8,6	2,9	2,5	22,1
Madhya Pradesh	2,9	0,7	3,9	51,6	13,6	8,4	12,6	1,7	4,8	27,4
Maharashtra	3,3	1,0	4,5	48,0	17,0	9,5	10,7	1,6	4,5	26,3
Manipur	2,0	1,5	7,4	60,2	11,6	4,3	10,2	1,3	1,6	17,3
Meghalaya	4,2	1,8	9,8	61,3	11,6	1,7	8,1	0,9	0,7	11,4
Mizoram	4,6	2,2	8,6	54,0	12,4	4,0	11,5	0,9	1,8	18,2
Orissa	3,1	0,7	5,7	52,7	16,3	6,8	9,7	2,5	2,7	21,7
Punjab	2,6	0,8	5,0	47,7	15,0	10,2	10,9	2,9	4,8	28,9
Rajasthan	3,0	0,6	3,7	54,7	12,3	9,1	10,3	1,4	5,0	25,8
Sikkim	4,5	2,9	7,5	50,3	17,3	3,3	11,1	1,4	1,8	17,5
Tamil Nadu	6,6	1,1	7,4	57,0	14,3	6,0	5,5	1,0	1,1	13,6
Tripura	2,8	0,3	6,7	59,2	13,9	4,5	9,1	2,1	1,5	17,2
Uttar Pradesh	3,2	0,9	7,5	48,8	15,2	5,6	11,9	2,6	4,4	24,5
Uttaranchal	5,7	0,7	5,8	51,2	14,4	6,8	10,1	2,1	3,4	22,3
West Bengal	3,5	1,1	7,2	52,2	15,8	5,7	9,1	2,6	2,8	20,3
India	3,6	1,1	6,2	51,9	14,7	6,7	10,2	2,1	3,5	22,5

Source : calculé à partir de DLHS-3